

Quelques traits de la physionomie
de la population européenne d'Élisabethville.

Quelques traits de la physionomie

de la population européenne

CHAPITRE I

d'Élisabethville

I. Introduction.

Les problèmes posés par l'évolution du Congo belge sont complexes. La rapidité de cette évolution, inévitable pour un pays attiré brusquement dans le tourbillon de l'économie contemporaine, exige, dans tous les domaines, la prise de décisions d'autant plus nombreuses que multiples sont les chances d'avenir. La situation présente, que les faux mouvements entraînent des conséquences immédiates et imprévisibles et, enfin, que la documentation scientifique sur les données des problèmes à traiter n'est jamais à jour et toujours incomplète.

PAR

Jean SOHIER

SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI,
LICENCIÉ EN SCIENCES POLITIQUES.

La présente étude n'a pas un but partisan. Examiner un aspect de la vie congolaise, n'est pas lui donner la vedette ni exclure les autres, mais il est fallacieux de s'imaginer qu'il y a antinomie entre l'intérêt porté aux coutumes, aux milieux d'évolués et au colonat européen, par exemple, le Congo ne forme qu'un tout dont les diverses parties se complètent et réagissent les unes sur les autres.

Il est paradoxal d'observer, alors que la plupart des études parues dans la Colonie sont l'œuvre des Européens, que la physionomie de la société coloniale blanche

Quelques traits de la physiologie
de la population européenne
d'Elisabethville

PAR

Mémoire présenté à la séance du 19 novembre 1951.

Quelques traits de la physionomie de la population européenne d'Élisabethville.

CHAPITRE I

Introduction.

§ 1. Introduction.

Les problèmes posés par l'évolution du Congo belge sont complexes. La rapidité de cette évolution, inévitable pour un pays attardé, brusquement lancé dans le tourbillon de l'économie contemporaine, exige, dans tous les domaines, la prise incessante de décisions d'autant plus délicates, que le rythme congolais multiplie les chances d'être en retard ou en avance sur la situation présente, que les faux mouvements entraînent des conséquences immédiates et imprévisibles et, enfin, que la documentation scientifique sur les données des problèmes à traiter n'est jamais à jour et toujours incomplète.

La présente étude n'a pas un but partisan. Examiner un aspect de la vie congolaise, n'est pas lui donner la vedette ni exclure les autres, mais il est fallacieux de s'imaginer qu'il y a antinomie entre l'intérêt porté aux coutumes, aux milieux d'évolués et au colonat européen, par exemple ; le Congo ne forme qu'un tout dont les diverses parties se compénètrent et réagissent les unes sur les autres.

Il est paradoxal d'observer, alors que la plupart des études parues dans la Colonie sont l'œuvre des Européens, que la physionomie de la société coloniale blanche

a été rarement scrutée. En marge des statistiques officielles et de ce qui a déjà été fait, nous avons essayé ici de réunir quelques traits, disparates sans doute, mais presque tous négligés, de la communauté européenne de la seconde ville du Congo, Elisabethville.

§ 2. Documentation dépouillée.

La présente étude serait parfaitement inutile si elle avait pu être poussée par un groupe outillé et pouvant disposer du temps nécessaire. Une telle équipe pourrait utiliser à loisir les fiches d'immatriculation de tous les non-indigènes concentrés à Léopoldville, effectuer les calculs statistiques les plus compliqués, interroger sur place les Européens dont elle cherche à déterminer le comportement colonial.

Le Congo ne compte pas d'université, guère de chercheurs formés et libres de leur temps, et l'argent dévolu à des investigations dont l'intérêt pratique immédiat échappe, est rare.

Le terrain vierge au Congo abonde. Écarter les pionniers amateurs, qui le défrichent mal en dehors de leurs heures de service professionnel harassant, sous prétexte que leur travail est incomplet et sujet parfois à caution, qu'une étude entièrement satisfaisante pour l'esprit ne pourrait être menée qu'autrement mais dans un avenir lointain, c'est se condamner à un immobilisme peu propice, précisément, à cet effort scientifique futur.

C'est condamner, par exemple, les premiers balbutiements de notre ethnographie et de notre droit coutumier congolais qui ont permis les progrès ultérieurs et d'en arriver à une meilleure connaissance de l'homme noir. C'est proscrire aussi les études démographiques si utiles des milieux autochtones dont nous avons, pourtant, souligné autre part le caractère aléatoire ⁽¹⁾.

(1) Quelques considérations sur les travaux démographiques, *Zaire*, vol. III, n° 3, Bruxelles, mars 1949 ; pp. 293-301.

La documentation utilisée ici n'est donc pas entièrement satisfaisante. Insister sur ses lacunes, ce n'est pas lui dénier toute valeur, c'est lui donner sa place exacte et limiter les conséquences qui peuvent en être déduites.

Ce sont d'abord des statistiques générales puisées dans les publications officielles.

Ensuite, et en ordre principal, des renseignements recueillis en dépouillant les archives du bureau de la population blanche à Élisabethville.

Y sont conservés les registres de l'état-civil : naissances, décès et mariages.

S'y trouve aussi un fichier alphabétique d'un manie- ment global malaisé. Chaque habitant possède une fiche : y sont mentionnés son état-civil, sa nationalité, sa date d'arrivée et ses séjours dans la ville. Si quelqu'un la quitte, sa fiche est replacée dans des casiers spéciaux dont elle ne sera retirée qu'en cas de retour. C'est ainsi que si la ville comptait lors de nos investigations 8.000 à 8.500 habitants, les personnes y ayant résidé à un titre quelconque depuis sa fondation et ayant regagné un autre lieu ou décédées, sont quelque 20.000.

Il nous faut remercier ici, pour leur aide, le personnel du bureau de la population blanche, MM. FERNAND BIVORT et BELLEMANS, ainsi que les Commis préposés aux écritures qui, avec une patience et une bonne humeur sans défaut, se mirent à notre disposition.

Enfin, nous avons consulté les chiffres de la popula- tion scolaire du collège Saint-François de Sales, — seule école ouverte aux garçons au Katanga pendant près de 20 ans, et, jusqu'en 1945 à Élisabethville, — que nous a communiqué avec son amabilité habituelle, le R. P. SCROOTEN, directeur du Collège.

Comme on pourra le remarquer, ces sources d'infor- mation ne sont pas suffisantes pour apprécier avec exac- titude certains phénomènes élisabethvillois ; en effet, ceux-ci entrent dans un cadre qui dépasse la ville à

laquelle nous nous limitons et certaines observations devraient être corrigées en en tenant compte.

C'est ainsi, par exemple, que sauf accident, les blancs de Kipushi naissent et meurent à l'hôpital d'Élisabethville, les statistiques concernant les décès et les naissances sont donc celles des populations conjointes d'Élisabethville et de Kipushi. Ce phénomène fut d'ailleurs plus étendu et se vérifia naguère pour d'autres localités devenues importantes depuis et privées à l'époque d'établissement hospitalier.

Si nous étudions la colonie des Grecs orthodoxes du Dodécanèse à Élisabethville, il nous sera impossible avec les renseignements que nous avons réunis de connaître leurs relations avec celle des pêcheurs de même origine établis à Kasenga d'où il semble qu'ils ont remonté par migration intérieure vers Élisabethville.

De même, il faut savoir que la population U. M. H. K. voyage de Kolwezi à Élisabethville et celle du B. C. K. de Sakania à Port-Franqui.

Or, notre fichier ne révèle le comportement du recensé que par rapport à la ville. Nous avons pointé, par exemple les personnes ayant accompli au moins un terme au Congo avec leurs parents durant leur enfance : si elles ne sont pas passées à Élisabethville à cette époque, sauf exception, le fichier ne comprend pas trace de ce précédent séjour, tel est le cas d'une dame ayant habité longtemps à Jadotville durant son enfance et revenue mariée à Élisabethville : à la lecture de sa fiche, rien ne la distinguait de la jeune coloniale fraîche émoulue, débarquée en même temps qu'elle. De même, lorsque nous relevons la date d'arrivée de pionniers évillois, nous ne pouvons déceler leur trace, au plus tôt, qu'à la fondation de la localité en 1910 ; tel individu a pu résider au Congo ou au Katanga sous l'État Indépendant si son installation à Éville est ultérieure à 1920, nous n'aurons pas tenu compte de ce séjour de longue durée.

De plus, il est certain que ce fichier en quarante ans est passé en des mains multiples et qu'il y a eu des erreurs de classement, par exemple, au retour d'un congé, il a dû se produire parfois que la fiche du terme précédent du rentrant n'a pu être retrouvée. De même, les changements de professions étant fréquents et les fiches remises à jour au moment où un individu doit se présenter au bureau de la population, surtout lors des mutations ou des départs en congé hors frontière, nous pouvons tenir pour assuré que pour de nombreux individus, la profession qui leur est attribuée ne reflète plus leur situation présente.

Dans nos statistiques interviennent également des éléments subjectifs : nous avons ainsi dénombré les Verceillois ; il nous est humainement impossible de savoir tous les villages et hameaux du Piémont, il est presque certain qu'en ne comptant pour Verceillois que les personnes originaires de trois petits villages bien connus au Katanga, nous avons dû omettre quelques individus isolés de même origine.

Il est un point plus important encore : le chiffre global de la population blanche lui-même ne tient pas compte d'un fait démographique congolais : le colonial passe, en moyenne, le huitième de sa carrière à l'étranger. Ces départs périodiques n'impliquent pas une volonté d'abandonner le pays, mais il est impossible de reconstituer cette population flottante ; de même, nous avons renoncé à tenir compte des arrivants et des partants du mois, ainsi que des individus en résidence temporaire.

Notre dénombrement a eu lieu du 1^{er} à la fin du mois de juillet 1951, c'est-à-dire à l'époque maximum des mutations au Katanga : départs en congé en Europe pour profiter de l'été, en Afrique du Sud pour jouir de l'hiver austral, vacances des étudiants. C'est dire que le phénomène dont nous venons de parler conserve toute son importance pour l'appréciation de nos statistiques.

Une telle époque pour un recensement n'est, sans doute, pas tout à fait heureuse, mais un amateur ne choisit guère son temps pour travailler qu'en tenant compte de ses loisirs.

Nous avons pu constater, entre autres, qu'un de nos plus anciens résidents, établi à Éville depuis 1910 et sa femme, arrivée en 1912, se trouvaient en juillet en vacances en dehors de la ville ; ils ne figurent donc pas dans nos tableaux. Il eut été tentant d'augmenter tous nos chiffres d'un huitième : cette méthode serait cependant désastreuse car elle n'aurait abouti à remplacer une abstraction que par une autre abstraction.

Car, en définitive, toute statistique n'est qu'une abstraction, une image arbitraire d'une réalité multiple et humaine, et c'est pourquoi tout bien considéré cette série de faiblesses et d'objections que nous venons de signaler à propos du travail qui va suivre, si elles devaient être faites, ne peuvent pas pour autant nous faire tenir nos matériaux comme impropres à une construction d'ensemble.

En effet, si nous cherchons à fixer quelques traits de la physionomie de la population blanche d'Élisabethville, c'est qu'elle présente certaines originalités, certaines tendances que la vie coloniale ne permet pas de tenir pour définitives, mais qui malgré tout nous autorisent à formuler des conclusions.

Or, si nous reprenons la critique de nos sources à laquelle nous venons de nous livrer, nous pourrions pour chaque point démontrer que l'inexactitude relative des chiffres réunis, si elle doit nous faire reconnaître que dans l'absolu il nous faut être prudent, par contre dans les comparaisons de ces chiffres entre eux, les tendances qu'ils décèlent reflètent bien la réalité et peuvent être tenues pour valables.

Par exemple, le mouvement des naissances et des décès, même si un certain pourcentage de ces naissances

et de ces décès se rapporte à des étrangers à la ville, montrera des variations qui représentent bien le comportement de la population à cet égard.

Si tel ancien colonial n'est pas compté comme tel parce qu'arrivé à Elisabethville à une date relativement récente, ou si telle personne, ayant passé son enfance au Congo mais en dehors d'Elisabethville, n'est pas recensée parmi ses concitoyens de même comportement colonial, ces cas étant plutôt exceptionnels et les catégories dans lesquelles ils devaient entrer étant déjà assez fournies, leur omission dans nos statistiques n'influence pas la tendance du phénomène que nous observons.

De même, il faut croire que si nous établissons la proportion des résidants nés avant 1910 par rapport à ceux d'entre eux qui comptent plus de 30 ans de séjour, elle sera la même en tenant compte du fait que le départ en congé du couple de pionniers que nous avons cité est compensé par celui d'autres résidants de fraîche date et pareillement nés avant 1910.

Le lecteur devra donc ne pas s'attacher trop à la valeur absolue des chiffres qui lui seront présentés mais bien plutôt aux proportions que ces chiffres dénotent entre eux.

§ 3. Cadre historique.

Il est impossible d'étudier la population européenne d'Elisabethville sans la situer dans le cadre historique de la ville.

Dès 1909, Émile WANGERMÉE, premier Gouverneur du Katanga, décidait d'établir sa capitale, Elisabethville, sur un plateau boisé au pied duquel cascadaient la Lubumbashi dont la rapide dénivellation au fond d'une vallée peu profonde permettait un captage à bon compte d'eau industrielle nécessaire notamment pour l'installation de hauts fourneaux à cuivre du type « water-jackets ».

A une dizaine de kilomètres de là se creusait la mine de l'Étoile du Congo où se cantonnait une partie de la population de la future ville, tandis qu'à égale distance, autour de la résidence du Gouverneur, à la Kafubu, campaient les services administratifs.

Les ruines de l'Étoile, car le Congo connaît déjà le type de la città morta, celles de la mine limitrophe de Ruashi et la Kafubu font partie de la zone suburbaine de l'Éville actuelle.

Les plans de quadrilatère, noyau de la ville, s'élabo- raient dans les cartons de la Kafubu, bientôt ils se matérialisèrent sur le terrain, tandis que, selon ses préférences, pour marquer la date de la fondation de la cité, d'aucuns choisirent le 27 septembre 1910, l'arrivée de la première locomotive, d'autres le 6 septembre 1910, l'installation du Gouverneur, dans une hutte, au milieu des chantiers.

Dès le début, la capitale eut à compter avec la concurrence d'une rivale puissante et peuplée, Kambove, plus à l'Ouest, sur l'avenir de laquelle misaient les spéculateurs. Quelques années plus tard, Elisabethville absorbait la population de Kambove.

La guerre 1914-18 permit à la jeune agglomération de se rendre utile sur le terrain industriel, pendant que sa garnison partait à la conquête de Tabora.

Vint la plus douloureuse page de son histoire : fin 1918, la grippe espagnole faisait, au sens littéral du mot, une décimation de sa population tant européenne qu'afri- caine.

Dès 1912, les « stiffs » étrangers, montés d'Afrique Australe après avoir participé au rush de l'or, les apprentis-colons belges dirigés sur le Katanga par divers organismes et les fonctionnaires étaient près d'un millier dont 140 femmes. Les belges formaient les 40 % de cette population suivis par les « anglais », ou plus précisément britanniques de toutes origines, et les italiens.

En 1919, Élisabethville hébergeait la moitié des quelque 3.000 Européens du Katanga, la proportion des Belges était de l'ordre de 60 %, celle des « anglais » de 30 % (1). La relève d'après guerre s'amenait jusqu'en 1920-1921, la crise passagère de 1921 n'influençant guère le chiffre total de la population Évilloise.

C'est à cette époque qu'à l'Ouest toujours, en deçà de Kambove, Élisabethville vit naître les localités de Panda, Likasi et Chituru, réunies plus tard sous le nom de Jadotville. Cette jeune communauté profita des années vingt et devint même, à la veille de la crise de 1930, la première localité européenne du Congo, avant Élisabethville, Léopoldville et Kipushi.

Car, vers 1926, se créait, à 28 kilomètres d'Éville, Kipushi, véritable satellite de la capitale katangaise, pourvoyeuse en minerais de ses usines et dont la population se maintint toujours à environ 10 % de celle de la « ville ».

Jadotville ne supplanta pas la « vieille » capitale, sa prospérité plus récente résista moins bien à la crise et elle dut attendre ces dernières années pour récupérer sa population de 1930.

De son côté, Éville, bien que passant de 3.800 Européens en 1930 à 2.150 en 1934 (2), souffrit moins de la conjoncture mondiale et joua ce rôle de lac régulateur de la population katangaise qui est le sien.

A partir de 1936, la population européenne augmenta régulièrement et la ville abordait la seconde guerre mondiale après avoir récupéré le chiffre de ses habitants de 1930. Elle termina la guerre avec près de 6.000 blancs. Après une diminution sensible de la population en 1946 (5.200), due en partie à l'écart entre les départs en congé

(1) Ces chiffres sont empruntés à « Terre Katangaise » de RENÉ J. CORNET, Bruxelles 1950, notamment pp. 185 et 202.

(2) Chiffres fournis par les archives du Bureau de la population blanche à Élisabethville.

et l'arrivée de la « relève », mais surtout au rapatriement massif de quelque cinq cents réfugiés grecs hébergés à Ruashi, l'afflux des immigrants l'amenait en 1951 à plus de 8.000 résidents.

Et cependant, née peu avant que n'éclate le conflit, Kolwezi, située encore plus à l'ouest de Jadotville, devait atteindre en 1950, 1.200 habitants. Des émigrants évillois remontaient avec le rail vers le Nord, en passant par Kamina jusqu'à Luluabourg, dont le boom ne se dessina que pendant la guerre et qui compte près d'un millier d'Européens.

Ces villes champignons, loin de concurrencer Éville, ont contribué à son développement de métropole commerciale et industrielle. C'est que les données économiques et politiques qui avaient dicté son choix à WANGERMÉE, si elles se sont nuancées, n'ont pas été bouleversées.

Dans une région presque enclavée dans des territoires britanniques, Élisabethville devait être un point de ralliement pour une population dont la langue véhiculaire, le kibemba, avait son centre culturel en Rhodésie. Le rail venant de l'Afrique Australe justifiait sa position méridionale, et la proximité de gisements miniers son emplacement définitif. Si les sièges miniers de l'U. M. H. K. se développaient à l'Ouest, de nouvelles mines, comme Kipushi, permettaient à Élisabethville de se maintenir, tandis que l'excentricité de sa position katan-gaise était compensée par le fait que dans le complexe géographique plus vaste entre Kalahari-Grands Lacs, elle se situait à mi-chemin entre Jadotville et le Copperbelt rhodésien qui en bordure du Congo a connu, surtout après 1930, une étonnante expansion.

Le lecteur trouvera un diagramme démographique de la population européenne d'Élisabethville dans la première annexe du présent travail. Nous nous sommes inspirés pour le dresser des deux références citées dans

les notes 1 et 2, page 11 ainsi que des renseignements parus page 120 et suivantes de la brochure « L'Urbanisme au Congo Belge » aux éditions DE VISSCHER. Nous avons préféré, à partir de 1928, les chiffres fournis par le service de la population blanche à ceux de la brochure qui vient d'être mentionnée, ayant pu contrôler la façon sûre dont les premiers ont été réunis. De toute façon, les variations entre les chiffres avancés dans diverses publications ne sont pas grandes et les diagrammes qui peuvent en être tirés sont semblables. Les périodes, sur lesquelles nous n'avons pas de renseignements, sont figurées en pointillé.

Le chapitre que nous clôturons et le diagramme qui l'illustre seront nécessaires à la compréhension des analyses qui vont suivre.

CHAPITRE II

Divers traits d'ensemble.

§ 4. Remarques préliminaires.

Les statistiques qui vont suivre portent, quand elles concernent la population de la ville en juillet 1951, sur un total de 7.736 habitants.

Le lecteur observera que ce total ne correspond pas au chiffre de quelque 8.300 individus, repris pour mi-1951 dans le diagramme de l'annexe I.

Nous avons en effet négligé volontairement de tenir compte des arrivées et des départs du mois. Il s'agit là approximativement de 410 départs et 180 arrivées. De même nous n'avons pas tenu compte des résidents temporaires de passage dans la ville, soit une quarantaine.

Ces catégories de personnes multipliaient les cas-limites. Dans un but de simplification, il s'imposait de ne pas les retenir, l'allure générale des statistiques n'en étant pas influencée.

De même, il faut observer que les statistiques officielles concernant Élisabethville, même si elles parlent de population « blanche », donnent en réalité le nombre de non-indigènes.

Nous avons écarté de notre recensement les asiatiques, non intégrés par mariages mixtes dans la population purement européenne : il s'agit d'une trentaine d'âmes, 8 Chinois, le reste Indiens. Il en a été ainsi des noirs non-indigènes, soit une bonne centaine de « Sénégalais ».

Quant aux mulâtres reconnus, ou d'une situation juridique mal définie mais considérés comme tels, nous avons

laissé de côté 12 d'entre eux qui ne pouvaient être jugés sans hésitation possible comme faisant partie de la société européenne, en nous basant sur les critères mariage, écolage, résidence et profession.

Nous avons également divisé les personnes recensées par catégories d'âges. Pour ne pas multiplier sans nécessité les chiffres et fragmenter les données présentées au détriment d'une vue d'ensemble, nous avons préféré les présenter par tranches quinquennales, en partant de la date de la fondation de la ville. Cette division est arbitraire, comme dans toute présentation de ce genre, mais elle conserve l'avantage d'être simple et claire ; la tranche d'âges 1950-mi-1951 est négligée, mais elle ne concerne que des enfants en bas-âge. Cette division quinquennale sera reprise dans d'autres catégories de statistiques, où les années 1950-51, trop récentes, ne permettront pas d'analyser avec grande pertinence les phénomènes qu'elles décèlent.

§ 5. La répartition de la population européenne par âges. ⁽¹⁾

Pour 7.736 habitants, nous en comptons :

2.109 nés avant 1910	366 de 1930 à 1934
762 de 1910 à 1914	465 de 1935 à 1939
646 de 1915 à 1919	614 de 1940 à 1944
984 de 1920 à 1924	956 de 1945 à 1949
550 de 1925 à 1929	274 pour les années 1950 et la moitié de l'année 1951.

Au total donc, la portion de la population, âgée de plus de 41 ans, est de 2.109, soit les 27,2 % de l'ensemble ; de 22 à 41 ans nous relevons 2.942 individus, soit 38 % du total, tandis que les mineurs jusqu'à 21 ans sont 2.685, soit 34,7 %.

La pyramide des âges que l'on pourrait dresser de la

⁽¹⁾ Voir note, p. 21.

population serait relativement normale : la portion des personnes âgées de plus de 41 ans, si elle est inférieure à la normale, est cependant très fournie ; le nombre d'enfants, s'il est insuffisant pour une société en large expansion démographique, est cependant nettement supérieur à celui de la Métropole. Au total, cette société plus jeune n'est pas déséquilibrée au profit d'une catégorie d'âges.

Examinant de plus près ces chiffres, nous constaterons que la chute de la natalité mondiale de 1915-1919 y est visible, la forte proportion des individus de 26 à 30 ans est la conséquence de l'immigration d'après guerre (près de 40 % de la population fait partie de la « relève ») mais cependant cette tranche d'âges n'écrase pas les couches précédentes.

Pour les catégories d'âges de 1925 à 1939 (11 à 26 ans), nous verrons plus loin, en étudiant la proportion entre la population féminine et masculine, qu'un phénomène proprement colonial intervient pour en réduire le nombre : l'envoi à fins d'écolage en dehors des frontières du Congo, en Europe ou en Afrique du Sud ; le chiffre relativement élevé des personnes de cet âge demeurées à Elisabethville, en limite cependant l'ampleur. Enfin, la « relève » d'après guerre a engendré depuis 1947 une forte population infantine.

§ 6. La proportion des étrangers par rapport à l'ensemble. ⁽¹⁾

Nous ne donnerons ici que des chiffres globaux, concernant la proportion des étrangers par rapport à l'ensemble de la colonie européenne. Nous aurons l'occasion de revenir plusieurs fois sur le comportement démographique et social des étrangers d'Elisabethville, cette portion de la population étant l'une des plus originales caractéristiques de la ville et ses réactions, grâce à sa

(1) Voir note p. 21.

subdivision par groupes ethniques, étant plus facilement discernables que celles des belges.

Les belges par naissance ou par naturalisation sont 5.819, les étrangers 1.917, soit 24,7 % d'Européens non belges.

Cette proportion devient respectivement :

29,3 % pour les personnes nées avant 1910	24,0 % de 1930 à 1934
28,8 % pour celles nées de 1910 à 1914	24,7 % de 1935 à 1939
25,5 % de 1915 à 1919	24,7 % de 1940 à 1944
16,1 % de 1920 à 1924	22,6 % de 1945 à 1949
22,0 % de 1925 à 1929	22,6 % pour 1950 et la moitié de 1951.

Pour comprendre ces proportions, il nous faut ici effectuer un retour en arrière et examiner leur variation au cours du développement de la ville. Nous avons vu plus haut ⁽¹⁾ que vers 1912, les belges formaient environ les 40 % de la population européenne. Dès lors, d'une façon générale, la proportion d'étrangers par rapport à l'ensemble indiquera une nette tendance vers la descente, mais selon un processus fort original : en période d'expansion, la proportion des belges ne cesse de monter, pour tomber lors des dépressions, mais sans que cette chute la ramène au niveau de la dépression antérieure, un acquis de la période d'expansion demeurant lors du renversement de la conjoncture. Voici l'illustration de ce phénomène ; la proportion des étrangers a varié comme suit à Elisabethville, en prenant quelques années repères :

1912 : ± 60 %	1934 : 34,4 %
1919 : ± 40 % ⁽²⁾	1940 : 27,0 %
1921 : 49,5 %	1946 : 31,5 % ⁽³⁾
1930 : 29,5 %	1951 : 24,7 %

⁽¹⁾ Cadre historique § 3.

⁽²⁾ René J. CORNET, référence déjà citée note (1), page 11.

⁽³⁾ Proportions calculées sur la base des chiffres fournis par l'annexe n° 18, p. 179, de la brochure déjà citée, « L'Urbanisme au Congo Belge ».

Lors des crises économiques, les étrangers, dont la plupart provient de pays pauvres, s'accrochent sur place ; la prospérité amène une majorité de belges appâtés par de brillantes perspectives financières et qui se trouvaient à l'abri pendant les temps difficiles dans une Métropole relativement peu atteinte. Jouent encore dans le sens de la diminution de la proportion d'étrangers, les changements de nationalité (naturalisations, options, mariages mixtes) qui dans une terre belge favorisent l'élément belge. Nous n'avons pas tenté de chiffrer ce dernier phénomène, les circonstances de ces changements de nationalité étant fort diverses (naturalisation des parents, nationalité acquise dans la Métropole, etc...) et une enquête sur chaque cas individuel se révélant trop laborieuse. Mais nous savons que plusieurs dizaines d'israélites rhodiens et de verceillois d'Élisabethville sont devenus belges. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces faits.

Dès à présent, nous pouvons comprendre les variations de la proportion des étrangers dans les différentes tranches d'âges d'Élisabethville. Les couches les plus vieilles des adultes établis, comprennent moins d'immigrants récents, la proportion d'étrangers diminue donc progressivement en descendant l'échelle des âges, elle augmente chez les jeunes de 16 à 26 ans, mais reste inférieure à la moyenne d'ensemble (phénomène du changement de nationalité par option et mariage ; jeunes immigrants d'une période d'expansion démographique, mais ici le phénomène est atténué par le fait que les étrangers arrivent à la Colonie généralement à un âge moins avancé que les belges) ; la proportion chez les adolescents s'aligne sur la moyenne d'ensemble, puis elle descend pour les petits enfants, ce qui correspond à la baisse de la classe 1920-24, qui se trouve à sa période maximum de fécondité.

§ 7. L'élément féminin.

Sur l'ensemble de la population, l'élément féminin est de 48,2 %, de 49,2 % chez les belges, de 45,4 % chez les étrangers.

Dès l'abord, nous remarquons que si la proportion est inférieure à la moyenne de la Métropole, elle se rapproche cependant de façon remarquable de l'équilibre parfait des sexes.

Voici comment cette proportion varie selon les couches d'âges :

	Ensemble du groupe.	Belges	Étrangers.
Personnes nées avant 1910 :	43,1 %	46,2 %	35,8 %
de 1910 à 1914 :	46,3 %	47,6 %	43,1 %
de 1915 à 1919 :	48,2 %	48,0 %	49,0 %
de 1920 à 1924 :	48,4 %	48,2 %	49,6 %
de 1925 à 1929 :	58,5 %	58,5 %	58,6 %
de 1930 à 1934 :	54,3 %	56,8 %	46,5 %
de 1935 à 1939 :	53,3 %	54,8 %	48,7 %
de 1940 à 1944 :	50,6 %	49,3 %	54,6 %
de 1945 à 1949 :	49,5 %	48,8 %	51,6 %
en 1950 et moitié 1951 :	49,2 %	48,5 %	51,6 %

Ici encore, pour interpréter ces chiffres, il nous faut effectuer un retour dans le passé. Notre paragraphe, « Cadre Historique » (1), montre qu'en 1912 les femmes ne formaient que près de 15 % de la population. Cette proportion ne cessera d'augmenter jusque même dans les années les plus récentes : en effet, si nous prenons les chiffres de l'ouvrage déjà cité, « L'Urbanisme au Congo Belge », annexe n° 20, page 18, et les nôtres calculés sur les mêmes bases, nous observons qu'en 1944, les femmes, pour la portion de la population âgée de 18 ans et plus, formaient les 40,2 %, en 1947, les 40,9 % et, au moment de notre recensement, les 48,8 %.

Dès lors, nous pouvons comprendre pourquoi la pro-

(1) Voir supra § 3.

portion des femmes au-delà de 26 ans diminue progressivement par tranches d'âge : les immigrants étant en général de jeunes gens, les vieilles couches de la population reflètent mieux l'ancienne physionomie de la ville où le déséquilibre des sexes était patent. Le phénomène est particulièrement frappant chez les étrangers : nous verrons, en effet, que cette partie de la population est, en moyenne, plus ancienne que celle des belges. Nombre d'entre eux datent donc de l'époque où la ville se composait en majeure partie de célibataires. Même si beaucoup se sont mariés, la règle qui veut que, plus le mari est âgé, plus il y a disproportion d'âges entre les nouveaux époux, contribue à renforcer le nombre proportionnel des femmes, mais dans des couches plus jeunes de la population. A remarquer aussi, pour les étrangers, et nous en aurons une preuve plus loin ⁽¹⁾, que les changements de nationalité par mariage favorisent le groupe des femmes belges ; en terre belge, en cas de mariage mixte, une belge a avantage à conserver sa nationalité, ce qui n'est pas vrai pour les étrangères. En fait, seules quelques françaises, épouses de belges, n'ont pas suivi la nationalité de leurs maris.

Le phénomène élisabethvillois est donc l'inverse de celui de la Métropole où la prédominance des femmes est avant tout le fait des couches âgées de la population.

Pour les personnes nées de 1925 à 1939, nous nous trouvons devant une supériorité de l'élément féminin.

L'explication de ce fait doit être trouvée dans une coutume coloniale répandue : l'envoi des enfants, principalement des garçons, à fins d'études, surtout moyennes et universitaires, dans les pays à climat tempéré. Cette habitude semble être plus courante parmi les belges. Pour ce qui a trait à la classe 1925-1929, la disproportion

(1) Voir infra § 9.

d'âges entre sexes au moment du mariage, contribue aussi à renforcer l'élément féminin.

Nous pouvons trouver une preuve de la thèse que nous avançons : l'annexe 20, page 181, de l'ouvrage « Urbanisme au Congo Belge », nous donne, notamment, une répartition des sexes par âges de 7 à 18 ans, des années 1944 à 1947. Pendant le dernier conflit mondial, l'envoi des enfants dans les pays étrangers à climat tempéré était plus malaisé, d'autant plus que les parents préfèrent confier leurs enfants à leurs familles demeurées dans la Métropole. C'est ainsi que nous calculons que parmi les enfants de 7 à 18 ans, la proportion des filles était en 1944 de 50,9 %, en 1945 de 49,2 % ; donc pour ces deux années, équilibre ; en 1946, elle devient de 53,2 %, en 1947 de 54 %, le déséquilibre s'amorce, elle est d'environ 60 % en 1951, d'après un calcul effectué sur les mêmes bases.

Pour les petits enfants, il est normal que les sexes s'équilibrent (1).

(1) Nous donnons en Annexe II le détail des chiffres de notre recensement sur lesquels s'appuient les trois paragraphes qui précèdent.

CHAPITRE III

Les habitants arrivés à Élisabethville avant 1921.

§ 8. Les habitants arrivés à Élisabethville avant 1921.

Après le premier afflux d'immigrants, pendant une dizaine d'années, de 1912 à 1922, la population active de la ville ne varia guère, en effet, les chiffres de natalité le prouveront, le passage d'un millier à quelque quinze cents âmes est dû avant tout à l'arrivée de femmes et d'enfants. La physionomie de la population européenne se normalise.

Il était intéressant de savoir ce qu'il restait de ce peuplement primitif. Dans ce but, nous avons relevé la date d'arrivée des résidants installés à Élisabethville avant 1921. Ci-dessous nous donnons leur répartition par dates d'arrivée, sexes et nationalités.

Dates	Belges		Étrangers	Étrangères	Totaux.
	Hommes	Femmes			
1910	6	1	1	0	8
1911	5	3	5	1	14
1912	7	3	4	1	15
1913	1	3	4	3	11
1914	7	2	5	0	14
1915	2	2	1	1	6
1916	4	1	4	2	11
1917	5	5	5	3	18
1918	4	0	1	1	6
1919	5	5	3	0	13
1920	14	11	10	3	38
1910-1920	60	36	43	15	154

Ce total de 154 est assez remarquable si nous le comparons à la population de la ville durant cette période :

malgré les décès, les mutations, les crises, *un bon dixième de la population de 1920 est toujours sur place. Des 140 femmes de 1912, 9 sont encore là!* ⁽¹⁾

Analysons de plus près les chiffres recueillis : les vieux résidants du Congo sont souvent des missionnaires ; nous n'en relevons que 4, 2 hommes et 2 femmes, à Elisabethville, arrivés avant 1921 dans la cité.

Se marque aussi le saut de 1920, période de haute conjoncture où afflua la « relève » d'après la première guerre mondiale.

Les belges forment les 62,3 % de l'ensemble, proportion légèrement supérieure à la leur durant cette période de l'histoire de la ville, mais le phénomène des changements de nationalité leur est très favorable, et fausse la portée de ce chiffre.

Pour les femmes, par contre, l'hésitation n'est pas possible : leur nombre, 33,1 % de l'ensemble, est certainement supérieur à ce qu'il fut à cette époque. Pour celles arrivées avant 1913, nous voyons que leur proportion est de 24,3 %, alors qu'en 1912 elle était de 15 % : les ménages se sont montrés plus stables que les célibataires.

Il est également intéressant de savoir ce que représente ce groupe de vieux résidants de plus de trente ans par rapport à leurs contemporains nés avant 1910 actuellement établis dans la ville.

Pour faire cette comparaison, il nous faut soustraire de ce total de 154, 6 hommes belges nés sur place ou nés après 1910 et venus enfants à Elisabethville, 10 femmes belges, 4 étrangers et 1 étrangère ; soit $154 - 21 = 133$.

Ces 133 personnes nées avant 1910 forment les 6,3 % des 2.109 unités de leur catégorie. Ces proportions de-

⁽¹⁾ Voir les chiffres du paragraphe « cadre historique », supra § 3.

L'une d'elles a vu naître au Katanga ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Rappelons que dans le paragraphe « Documentation dépouillée » supra § 2, nous avons signalé que nos chiffres ne comprennent pas les personnes parties en vacances au mois de juillet 1951.

viennent 6,7 % si nous considérons les hommes belges, 3,7 % pour les femmes belges, 9,7 % pour les étrangers et 6,3 % pour les étrangères. Insistons sur cette proportion d'anciens résidants chez les étrangers : ainsi pour 10 étrangers âgés de plus de 40 ans, l'arrivée de l'un dans la ville remonte à plus de trente ans (1).

(1) A titre documentaire, signalons que mi-1951, sur 1.441 agents, l'U. M. H. K. en comptait 116 « vis pal'tots », qui ont au moins 25 ans d'arrivée au Congo et 18 ans de service effectif à la société ; 55 pensionnés Union Minière sont, en outre, demeurés au Katanga et 24 veuves d'agents pensionnées.

CHAPITRE IV

Les enfants de coloniaux.

§ 9. Les adultes « enfants de coloniaux ». (1)

Il nous est apparu intéressant de relever la proportion d'enfants de coloniaux restés ou revenus adultes au Congo. Pour atteindre ce but nous possédions deux repères : le lieu de naissance s'il est situé au Congo, la trace d'un séjour antérieur dans la ville sur la fiche de l'intéressé. Nous avons compté comme enfants de coloniaux ayant résidé sur place avant l'âge adulte, les personnes arrivées à Elisabethville à l'âge de 16 ans au plus. Rappelons que, les fiches de la population blanche ne fournissant le comportement des habitants que par rapport à la ville, ces chiffres doivent être tenus pour inférieurs à la réalité.

Voici leur proportion par rapport à l'ensemble de leurs tranches d'âges respectives :

Années de naissance	Belges		Étran-gers	Étran-gères	Totaux.
	Hommes	Femmes			
Avant 1910	1,4 %	1,0 %	1,2 %	2,7 %	1,3 %
1910-1914	5,2 %	7,7 %	9,6 %	8,5 %	7,2 %
1915-1919	5,6 %	8,6 %	22,6 %	12,3 %	9,7 %
1920-1924	11,9 %	12,5 %	35,0 %	30,3 %	15,5 %
1925-1929	23,5 %	29,8 %	58,0 %	47,8 %	32,3 %
1930-1934					92,6 %

Comme il est normal, la proportion des « enfants de coloniaux » augmente à chaque nouvelle génération. Elle est relativement élevée. C'est ainsi que sur six per-

(1) Pour le détail des chiffres synthétisés dans ce paragraphe, voir l'annexe III.

sonnes âgées de 25 à 30 ans, une a passé une partie de son enfance sur place : or il s'agit là de la couche de population la plus étoffée de la ville.

Pour apprécier plus exactement le phénomène, nous avons synthétisé les chiffres des classes 1910-1924 (personnes âgées de 26 à 41 ans), les proportions deviennent :

8,3 % pour les hommes belges	16,5 % pour les étrangères
10,1 % pour les femmes belges	11,3 % pour l'ensemble.
20,4 % pour les étrangers	

On observera que ces classes totalisent 2.392 individus et représenteront dans quelques années les dirigeants de la ville. Ceci est d'autant plus remarquable que la majorité des nouveaux immigrants de la « relève » appartient à ce groupe.

Poussant plus avant, nous voyons que parmi les « enfants de coloniaux », les sexes s'équilibrent : 139 hommes pour 132 femmes dans les classes 1910-1924. Mais ici s'observe le phénomène des changements de nationalité par mariage au profit de la portion belge de la population, et ce, dans chacune des trois classes envisagées :

Classes	Belges		Étran- gers	Étran- gères	Totaux
	Hommes	Femmes			
1910-1914	15	20	12	8	55
1915-1919	14	20	19	10	63
1920-1924	51	50	28	24	153
	80	90	59	42	271

L'équilibre des sexes mérite ici d'être noté, car les filles de coloniaux, nous le verrons, se fixent habituellement sur place par mariage avec un immigrant récent, alors que leurs frères ne reviennent qu'après des études poursuivies à la Métropole : la modalité de leur établissement dans la ville est donc fort différente.

Pour la classe 1925-1929, le fait que de nombreuses jeunes filles de ce groupe ne sont pas mariées, et les expatriations à fins d'études faussent l'observation : 29

hommes belges, 55 femmes, 42 étrangers et 52 étrangères.

§ 10. Les créoles.

Parmi ceux que nous avons classés comme « enfants de coloniaux », il est intéressant d'étudier l'importance du contingent des créoles congolais (européens de race nés au Congo belge ou au Ruanda-Urundi). En effet, leur nombre relativement à l'ensemble des « enfants de coloniaux » est très symptomatique de la physionomie de la population européenne d'Elisabethville, dans le passé et à présent.

Voici par classes d'âges la proportion des créoles parmi les enfants de coloniaux :

Nés avant 1910	0,0 %	1930-1934	47,4 %
1910-1914	9,0 %	1935-1939	47,7 %
1915-1919	30,1 %	1940-1944	53,0 %
1920-1924	25,4 %	1945-1949	60,1 %
1925-1929	43,3 %		

La discussion de ces chiffres est assez délicate et demande de nombreuses nuances, en tenant compte surtout qu'ils portent pour les premières classes sur un nombre restreint d'individus. La faible proportion de créoles pour la tranche 1910-1914, est une conséquence de la basse natalité et du nombre réduit de femmes à l'époque envisagée. Mais dès la couche 1915-1919, nous percevons le phénomène de l'établissement de foyers normaux sur place.

La chute de la proportion pour les personnes nées de 1920 à 1924 est à première vue plus déroutante. L'habitude assez répandue des coloniales, les premières années d'Elisabethville, d'accoucher en Europe, coutume contrariée pendant la guerre 1914-1918, ne peut donner une explication satisfaisante du phénomène. Elle doit être trouvée autre part ; la voici : l'établissement au Congo

des enfants de coloniaux peut avoir deux origines : soit le fait qu'ils abordent l'âge adulte sur place et y trouvent naturellement une profession ou un foyer, soit que sur le point de commencer à gagner leur vie, ils prennent la décision, non exempte de sentimentalisme, de quitter l'Europe pour regagner l'Afrique. Or, cette pointe d'attachement au pays se trouve surtout chez ceux qui ont conservé vers l'âge de 22 ans un souvenir précis du Congo, par exemple, s'ils y ont vécu entre leur dixième et leur quinzième année. Les jeunes gens nés de 1920 à 1924, ne comptaient pas dix ans au moment de la grande crise économique de 1930, il est, par conséquent, normal, pour ceux d'entre eux qui quittèrent le pays vers cette époque, qu'ils soient revenus en moins grand nombre que les fils de coloniaux non créoles, arrivés dans le pays lors de la période d'expansion démographique qui s'amorce vers 1936.

Pour mieux comprendre cette thèse, nous allons décomposer la proportion des créoles par rapport à l'ensemble des fils de coloniaux, en distinguant les belges des étrangers. Voici les pourcentages obtenus :

Années de naissances	Belges	Étrangers
1910-1914	11,4 %	5,0 %
1915-1919	35,2 %	24,1 %
1920-1924	27,7 %	21,1 %
1925-1929	27,3 %	57,4 %
1930-1934	44,9 %	55,5 %

Les forts contingents d'immigrants étrangers s'amènent surtout de 1910 à 1924, leur arrivée se fait par familles, d'où la proportion relativement faible de créoles congolais. Ils résistent beaucoup mieux à la crise, et le rythme de leur immigration se ralentit ; aussi, dès la classe 1925-1929, voyons-nous la proportion des créoles dépasser chez eux les 50 %.

Les belges, eux, en majorité fonctionnaires et agents de société, immigrent moins par familles déjà constituées,

aussi la proportion des créoles pour les premières années est plus importante que chez les étrangers. La crise efface chez nombre de créoles le souvenir du pays natal (chute de la proportion des années 1920-1929), mais la phase d'expansion qui suit la grande dépression voit surtout s'amener des immigrants belges, ce qui explique que dès la classe 1920-1924, la proportion des créoles est plus forte parmi les étrangers et se vérifie d'ailleurs telle jusque dans les toutes dernières années.

Autre conclusion à tirer des chiffres de base sur lesquels nous travaillons : parmi les créoles, la proportion de ceux nés à Elisabethville est beaucoup plus forte chez les étrangers que parmi les belges : conséquence du fait que les belges, fonctionnaires et agents de sociétés, mutent beaucoup plus à l'intérieur de la Colonie que les étrangers. Les créoles nés à Elisabethville restent toujours cependant plus nombreux que ceux d'autres localités, voici d'ailleurs la proportion d'Élisabethvillois par rapport à l'ensemble des créoles congolais :

1910-1914 : 60,0 %	1915-1919 : 73,6 %	1920-1924 : 79,4 %
1925-1929 : 63,6 %	1930-1934 : 55,9 %	1935-1939 : 59,9 %
1940-1944 : 78,0 %	1945-1949 : 62,8 %	

Il convient de remarquer que la proportion tend à diminuer : c'est qu'après avoir vécu les premières années en vase clos à part quelques échanges avec l'intérieur de la province, la population élisabethvilloise multiplie actuellement ses contacts avec l'Afrique belge tout entière.

Mais étudions la proportion des créoles nés depuis 1925 par rapport à l'ensemble des « enfants de coloniaux ». Il est tout à fait normal que cette proportion augmente au fil des années, les enfants immigrants à venir devant baisser la proportion des derniers nés. Or, il faut constater que cette augmentation est très faible, ce qui indique pour les enfants de coloniaux de 11 à 26 ans qu'ils font

partie en général de familles fortement stabilisées sur place, la faible augmentation relative des dernières années, comme la baisse parmi les créoles de la proportion de ceux nés à Elisabethville illustrent, par contre, l'arrivée des éléments moins stables de la « relève ». Les classes 1940-1944 chiffrent d'ailleurs assez bien l'importance de cette « relève » (46,9 % nés hors Congo), les événements de guerre ayant empêché les coloniales désireuses de le faire, d'accoucher en Europe, et peu d'entre elles s'étant rendues en Afrique du Sud dans ce but.

Il mérite d'être souligné d'autre part, la remarquable stabilité de la population des années précédant la guerre puisque, par exemple, pour les « enfants de coloniaux » de 21 à 26 ans, plus de 40 % d'entre eux, après plus de 20 ans résident toujours au pays natal, forte présomption qu'il en est de même pour leurs parents.

Cependant ces considérations sur les créoles et sur l'établissement des « enfants de coloniaux » sur place, doivent être étoffées par la recherche d'autres éléments, permettant de jauger leur comportement. C'est ce que nous ferons dans les deux paragraphes suivants, où nous comparerons le nombre des naissances à celui des créoles demeurés dans la ville, puis le nombre d'« enfants de coloniaux » aux populations scolaires correspondant à leurs années d'études.

§ 11. Natalité, mortalité infantile et créoles. (1)

Comparer la natalité européenne à Elisabethville à celle de la Métropole, est une entreprise assez aléatoire, car la composition de ces groupes humains diffère considérablement. Au début de la ville, la pénurie de vieillards et d'enfants contribuait à augmenter la proportion des naissances par rapport à la population, mais le déséqui-

(1) Les chiffres servant de base à ce paragraphe se trouvent repris à l'annexe IV.

libre des sexes agissait en sens contraire. Par contre, la cité, en 1951, se présente de façon plus harmonieuse pour le rapport des sexes et la pyramide des âges, si bien même qu'un parallèle avec le chiffre des naissances du début de son histoire est difficile à établir, tandis que par rapport à la Métropole, l'étoffement de la classe 1920-24 fausse la comparaison. Ajoutons qu'à Élisabethville, un autre facteur qui intervient dans la confrontation Métropole-Colonie, à savoir le fort contingent des missionnaires catholiques célibataires, peut être tenu pour négligeable. Nous ne pouvons donc tirer des considérations qui vont suivre des conclusions trop absolues sur la natalité à Élisabethville.

Ceci précisé, il faut observer que si nous dressons un graphique du chiffre des naissances ⁽¹⁾, nous remarquons tout de suite que si l'allure générale de ce graphique correspond à celui des variations de la population totale, les mouvements en sont diversement accentués. Nous ne commençons à avoir un lot assez important de naissances qu'en 1912, retard dû au fait que l'afflux d'immigrants dans la ville a d'abord été celui d'hommes, les femmes ne les rejoignant qu'une fois la cité fixée. Dès lors le chiffre des naissances augmente mais de façon peu sensible : la guerre 1914-1918 contribue certainement à freiner l'augmentation des naissances, leur chiffre oscille de 1912 à 1919 autour de 20 pour mille habitants. L'immédiate après-guerre, l'arrivée de jeunes ménages de la première « relève », porte brusquement ce chiffre à 60 pour mille (1921). Puis vient un creux relatif, la natalité retombe en 1924 à 26 pour mille, la prospérité des années 1926 à 1930 hausse ce chiffre à 34 pour mille. La crise voit passer cette proportion en dessous de trente pour se situer aux environs de 25 pour mille (1935 : 25), sans que

(1) Ces considérations se basent en partie sur l'étude du graphique des naissances paru page 120 de l'ouvrage « L'Urbanisme au Congo Belge » déjà cité.

la reprise d'avant la seconde guerre mondiale ne se double d'une remontée de la natalité (1939 : 27 pour mille). Le graphique de cette période de dépression est donc plus accentué que celui de la population en général. La guerre accentue la dénatalité (1944 : 20 pour mille), mais la seconde « relève » d'après-guerre produit une nouvelle poussée sensationnelle (1947 : 61 pour mille), le chiffre retombant de nouveau dans les 30 pour mille, ces dernières années.

Nous pouvons en conclure prudemment, que la natalité est supérieure à celle de la Métropole, compte tenu des différents facteurs qui entrent en jeu, mais surtout que les hausses et les baisses de natalité sont beaucoup plus accentuées à Élisabethville qu'en Europe.

La variation de la mortalité infantile est, elle, beaucoup plus uniforme. Les chiffres repris sous la colonne D de notre annexe IV se rapportent quasi tous à des enfants en bas-âge, les indications qui peuvent être tirées de ces morts de créoles élisabethvillois se trouvent d'ailleurs confirmées par les chiffres de mortalité des enfants nés en dehors des limites de la ville. Si nous comparons le nombre des naissances au nombre des décès en ville des natifs d'Élisabethville, nous voyons se dessiner nettement trois périodes : de 1910 à 1924, la mortalité infantile oscille autour de 18 %, elle varie autour de 10 % de 1925 à 1944, puis tombe à 3,8 % de 1945 à 1949. Après avoir connu près de 45 ans une proportion double de la Métropole, pendant près de 20 ans la mortalité infantile d'Élisabethville s'alignera à peu près sur celle de l'Europe, et la voici tombée depuis quelques années à la moitié de celle de la Belgique métropolitaine. L'explication de ce phénomène doit être trouvée dans des faits médicaux, notamment un respect plus poussé des lois de l'hygiène chez les Européens du Congo, qui dé-

passent notre compétence. Mais il y a là un trait fort caractéristique de la population d'Élisabethville (1).

Nous allons maintenant, connaissant le nombre de créoles congolais se trouvant à Élisabethville en juillet 1951 (Annexe III), le nombre de naissances et de décès dans cette ville des personnes qui y ont vu le jour (Annexe IV), étudier le pourcentage des créoles demeurés sur place par rapport au chiffre des naissances, diminué de celui des décès de créoles élisabethvillois sur place. Voici ces proportions par tranches d'âges, en prenant les créoles élisabethvillois dans une colonne et l'ensemble des créoles congolais dans une autre.

Années de naissance	Créoles Élisabethvillois	Créoles Congolais
1910-1914	5,8 %	9,8 %
1915-1919	14,0 %	19,0 %
1920-1924	11,0 %	14,2 %
1925-1929	10,5 %	16,6 %
1930-1934	20,7 %	37,0 %
1935-1939	38,2 %	63,7 %
1940-1944	35,5 %	56,5 %
1945-1949	44,6 %	57,1 %
1950	± 60,0 %	± 65,0 %
1951	± 60,0 %	± 60,0 %

Nous pouvons tirer plusieurs enseignements importants de ces chiffres. Tout d'abord, et il est logique de commencer paradoxalement à rebours, les proportions des années 1945 à 1951 nous montrent les nuances qu'il faut apporter aux présentes comparaisons : la maternité d'Élisabethville dessert un hinterland considérable (il englobe actuellement la Province du Kasai) dont l'importante localité de Kipushi, et environ un tiers des naissances se rapportent à des personnes étrangères à la

(1) La mortalité générale de la population, de son côté n'a cessé de diminuer, malgré l'augmentation du nombre des enfants en bas âge et des vieillards. C'est ce qui résulte clairement du graphique des décès de l'ouvrage « L'Urbanisme au Congo Belge » déjà cité, page 120, comparé à celui de notre Annexe I : autant de décès en 1921 pour 1.400 habitants, qu'en 1946 pour 5.200. (une quarantaine).

ville. A ceci se joint le phénomène des échanges inter-coloniaux de population. De science personnelle, notre famille habite la ville depuis 40 ans, nous avons constaté que nous connaissions, par exemple, 4 créoles nés à Élisabethville en 1912 et demeurant dans d'autres points de la Colonie (aucun créole né en 1912 ne résidait à Élisabethville en juillet 1951), 3 de 1919 (2 autres s'y trouvaient en juillet 1951), 4 de 1920 (contre 2 à Élisabethville), 3 de 1921 (contre 8), 3 de 1922 (contre 6), 2 de 1923 (contre 4) et 3 de 1924 (contre 11), soit pour l'ensemble de ces années où nous voyons 33 créoles élisabethvillois dans la ville, nous savons qu'il y en a 22 en d'autres régions du Congo belge, alors qu'il ne s'agit là que du pointage d'un particulier en contact avec un nombre limité de concitoyens.

C'est pourquoi il ne nous a pas paru abusif de donner aussi la proportion de l'ensemble des créoles congolais résidant à Élisabethville par rapport aux naissances de cette localité.

Malgré l'instabilité de la vie coloniale, surtout à cette époque où les carrières d'outre-mer étaient beaucoup plus courtes qu'aujourd'hui, malgré le nombre de décès qui a dû frapper cette classe de population déjà assez âgée, nous constatons que le nombre de créoles se situe à près d'un dixième de celui des naissances pour la classe 1910-1914. La classe suivante, 1915-1919, compte elle un cinquième de retours sur place, proportion réellement remarquable si l'on tient compte de certains faits comme le jeu des congés périodiques des coloniaux, l'hinterland desservi à l'époque par la maternité d'Élisabethville et le fait que par rapport à la population blanche globale du Congo, l'importance d'Élisabethville a diminué depuis 1915-1919, qu'il y a donc des chances qu'il se trouve plus de créoles nés à Élisabethville à l'intérieur, que vice versa.

Cette proportion tombe nettement pour la classe 1920-1924, alors qu'elle est plus jeune, que le facteur mortalité

entre donc moins en jeu, que l'équipement hospitalier du Congo progressait, réduisant ainsi l'importance relative de la maternité d'Élisabethville, et que la durée des carrières coloniales s'allongeait. Nous trouvons dans ce phénomène l'illustration de l'hypothèse que nous avançons dans le paragraphe précédent, « les créoles », pour expliquer la chute de la proportion des créoles par rapport à l'ensemble des « enfants de coloniaux » de cette tranche d'âges. Il s'agit du fait que de nombreux créoles de cette tranche ont quitté le Congo avec leurs parents lors de la grande crise économique de 1930, à un âge trop tendre pour pouvoir conserver un souvenir précis du pays natal. Cette constatation est très importante, car elle nous permet d'augurer le comportement futur des tranches d'âges suivantes où nous voyons s'accroître la durée des séjours dans la ville et dans la Colonie.

En effet, si la classe 1925-1929, elle aussi atteinte par le phénomène de la crise, présente un aspect assez semblable à la précédente, bien qu'il faille tenir compte ici du fait qu'elle comporte une bonne portion d'étudiants, nous voyons depuis 1930-1934, cette proportion augmenter considérablement, ce qui est parfaitement normal puisque ces individus deviennent de plus en plus jeunes, mais par un bond tellement marqué au début, suivi d'un véritable pallier (de saturation), qu'on se doit de constater, compte tenu des envois en Europe ou en Afrique du Sud à fins d'écolage et des mutations à l'intérieur du Congo, que la majorité des familles établies à Élisabethville il y a 10, 15 et 20 ans, se trouvent toujours au Congo.

§ 12. La population scolaire du Collège Saint-François de Sales.

Nous venons de constater, en étudiant le comportement des créoles nés de 1920 à 1924, que leur retour au pays natal est conditionné en grande partie par le fait qu'ils y ont passé une partie de leur adolescence.

C'est pourquoi, il est très intéressant de donner ici quelques conclusions qui se dégagent des chiffres fournis par les archives du Collège Saint-François de Sales, qui fut, rappelons-le, pendant plus de 15 ans, la seule école de la ville ouverte aux garçons européens du Katanga et jusqu'en 1945. Disons tout de suite que pour ne pas allonger outre mesure cette étude, nous nous sommes bornés au Collège et n'avons pas entrepris la même analyse pour l'école des filles, l'Institut Marie-José, les enseignements à en tirer étant « grosso modo » les mêmes, avec la nuance que moins de filles étant placées en Europe à fins d'écolage, la population scolaire de l'Institut fut toujours plus étoffée.

Si nous dressons un graphique de la population scolaire du collège et le comparions à celui de la population (Annexe I), nous remarquerions tout de suite que la première a subi une marche ascendante quasi continue et considérablement plus forte que l'augmentation de la seconde. Alors que la ville de 1912 à 1945 sextuple le nombre de ses habitants, les effectifs du Collège passent de 14 en 1912 et 21 en 1913, à 483 en 1944. La suppression du cycle complet des humanités à la veille de la crise et la crise elle-même, en 1931, n'eurent pour résultat que d'arrêter la progression et n'entraînèrent pas une diminution sensible de la population scolaire.

Voici quelques données à ce sujet :

Années	Nombres d'élèves	Observations.
1912	14	
1913	21	
1914	± 40	
1916	± 50	des classes d'humanités sont ouvertes
1921	± 60	pensionnat ouvert en 1918
1926	65	
1927	± 100	une douzaine d'élèves en humanités
1930	± 110	les humanités sont réduites
1931	103	
1936	179	le cycle complet des humanités est rétabli
1941	426	une centaine d'élèves en humanités
1944	483	

Cette progression est fort symptomatique du comportement de la population, car plus encore que l'augmentation de la proportion des femmes, celle des enfants élevés sur place indique une normalisation du milieu.

Nous nous sommes servis des chiffres révélés par les archives du Collège dans un autre but : leur comparaison avec la population actuelle des « enfants de coloniaux ».

De ce groupe, nous comptons 16 hommes nés avant 1910 ; or la population du collège, aux années correspondant aux études primaires de ces « enfants de coloniaux », était de 14 en 1912, 21 en 1913, une quarantaine en 1914, une cinquantaine en 1916. La proportion est donc de la moitié au tiers.

Pour la tranche 1910-1914, nous avons 27 « fils de coloniaux » actuellement à Élisabethville. Si nous voulons déterminer la population scolaire correspondante nous devons choisir 1912 : les plus jeunes âgés de 7 ans entraient à l'école, les aînés en comptaient 12. Or l'école, humanités et pensionnaires compris, comprenait une soixantaine d'élèves. La proportion est de la moitié.

Pour la classe 1915-1919, 33 « fils de coloniaux », l'année idéale de comparaison est 1926 ; 65 élèves, dont plus de dix en humanités, la proportion dépasse donc la moitié.

Pour la classe 1920-1924, 79 « fils de coloniaux », la proportion par rapport à 1931, 103, est plus forte : les trois quarts. Mais nous pouvons ici établir des comparaisons plus précises : les archives du collège nous permettent en effet de déterminer cette fois, non seulement la population scolaire globale, mais encore le nombre d'élèves de chaque classe. Nous allons comparer ci-dessous le nombre de « fils de coloniaux » actuellement à Élisabethville avec les 4^{me} et 6^{me} primaires, les 6^{me} et 5^{me} humanités qu'ils devaient normalement fréquenter d'après leur âge : c'est ainsi par exemple, que l'année de naissance 1920 correspond à la 4^{me} primaire 1929-30, la 6^{me} pri-

maire 1931-32, la 6^{me} humanités 1932-33 et la 5^{me} humanités 1933-34.

Années de naissance	4 ^{me} pr.	6 ^{me} pr.	6 ^{me} p	5 ^{me} h.	« Fils de coloniaux ».
1916	?	?	?	7	7
1917	?	?	4	2	8
1918	?	12	7	5	6
1919	?	6	3	3	6
1920	12	9	9	9	12
1921	20	12	11	8	15
1922	14	10	12	10	15
1923	12	12	11	13	12
1924	16	15	19	18	25
1920-1924	74	58	62	58	79
1925	12	16	14	17	16
1926	18	21	28	26	12
1927	18	28	27	43	13
1928	30	36	41	?	13
1929	25	35	?	?	17
1925-1929	103	136			71

Les chiffres en italiques se rapportent à la population scolaire maximum, à la veille de la crise de 1930.

Il convient de remarquer pour les années de naissance 1916 à 1923, la constance des chiffres des diverses colonnes. Il est bien entendu que les individus qu'ils représentent changent au fil des années, que les 12 élèves de la 4^{me} primaire 1932-1933 (année de naissance 1923) ne se retrouvent pas tous dans les 12 élèves de la 6^{me} primaire 1934-35. Mais si ces élèves étaient soumis aux mutations de la vie coloniale, il en est de même des adultes « fils de coloniaux », de plus, nous ne devons pas oublier que le Collège dessert un hinterland représenté par des pensionnaires, dont nous n'avons pu retrouver le nombre exact. Ceci nous permet de conclure que la très grosse majorité des garçons ayant résidé de l'âge de 10 à 14 ans à Elisabethville sont revenus au Congo (1).

(1) Sur nos vingt condisciples de fin primaire-début humanités du Collège Saint François de Sales, tous âgés en 1951 d'une trentaine d'années, nous en

Un autre renseignement fourni par les archives du Collège : en 1934, les étrangers formaient les 28 % de la population scolaire globale, or la tranche 1920-1924 des « fils de coloniaux » donne une proportion de 35,4 % d'étrangers, ce qui démontre que l'élément étranger de la population est plus stable que l'élément belge, la proportion d'étrangers étant plus faible en 1930-31 (année de comparaison idéale pour cette couche de population) qu'en 1934.

Pour l'année 1924, le chiffre de 25 « enfants de coloniaux » est aberrant par rapport aux années scolaires correspondantes. C'est que la 5^{me} humanités qui y répond est celle de l'année académique 1937-1938, soit peu avant la seconde guerre mondiale, qui fut précédée d'un brusque afflux d'« enfants de coloniaux » en âge d'études moyennes, rappelés par leurs parents au Congo. Cette arrivée tardive en Afrique a déterminé la fixation de plusieurs d'entre eux à Élisabethville.

Dans les chiffres suivants relatifs aux années de naissance 1925-29, cette arrivée massive se remarque très bien, notons qu'elle concerne plus des enfants de l'intérieur que ceux de la ville, les parents des premiers, pension pour pension, hésitant moins avant guerre à placer leurs enfants en Europe. Le fait que ces jeunes gens ont au plus à l'heure actuelle 26 ans, que nombre d'entre eux poursuivent des études supérieures en Europe ou en Afrique du Sud ou accomplissent leur service militaire, ne permet plus guère d'établir de comparaisons.

Il serait sans pertinence pour le surplus d'établir des parallèles pour les individus plus jeunes. Il convient cependant d'observer que la proportion de jeunes-gens

connaissons onze actuellement au Katanga, trois en Rhodésie du Nord, dont un a accompli ses études supérieures en Afrique du Sud, un en Orange, après avoir reçu son diplôme d'université dans l'Union Sud-Africaine, un en Belgique métropolitaine, deux dont nous ne savons pas où ils se sont fixés mais certainement ni au Congo ni en Belgique, deux, enfin, dont nous ignorons le sort.

qui demeurent à Elisabethville pour suivre leurs humanités se renforce : en effet, l'année scolaire 1939-40 voyait 37 élèves en 4^{me} primaire, celle de 1940-41, 41, or nous retrouvons 31 « fils de coloniaux » nés en 1930 et 30 en 1931, ce qui, compte tenu de la « relève » et des envois à fins d'études en dehors des frontières du Congo, indique une nette tendance, chez la majorité des élisabethvillois, à laisser leurs enfants terminer le cycle de leurs études moyennes sur place.

§ 13. Les mineurs non « enfants de coloniaux ».

Nous allons clore ce chapitre sur le comportement des « enfants de coloniaux » par le côté négatif de la question, en donnant le nombre de mineurs immigrants, venus pour leur compte sans accompagner leurs parents. Nous pourrons en tirer quelques renseignements sociologiques sur la population européenne d'Elisabethville.

Pour la classe d'âges 1930-34, nous avons 16 femmes belges, 1 femme étrangère, 4 hommes belges et 6 étrangers qui ne sont pas « enfants de coloniaux ».

La prédominance des femmes provient du décalage entre l'âge moyen du mariage dans les deux sexes en Belgique.

Les étrangers sont plus nombreux que les hommes belges, alors que l'immigration d'après guerre est en grosse majorité composée de belges : cela provient du fait que, plus que les belges, les étrangers immigreront fort jeunes et célibataires ou par foyers complets avec enfants, tandis qu'en général l'immigrant belge s'amène après des études supérieures et souvent jeune marié.

Ces habitudes sociales différentes éclairent plusieurs faits relevés antérieurement, par exemple au paragraphe 10 « les créoles », ou que nous verrons dans les chapitres suivants.

CHAPITRE V

La population européenne et les mélanges de races à Elisabethville.

§ 14.

Dans notre paragraphe 4 « remarques préliminaires », nous avons cité quelques chiffres de mulâtres non-indigènes et d'asiatiques qui n'ont pas été recensés comme faisant partie de la population européenne.

Il était cependant impossible d'isoler les blancs purs de certains individus de couleur qui se sont fondus dans leur société. Les fiches du bureau de la population blanche elles-mêmes, classent à part les asiatiques, les mulâtres reconnus et les noirs des colonies non voisines, mais la rigidité de cette distribution a dû fléchir devant certains faits sociaux.

Les personnes de couleur que nous avons retenues comme européennes lors du recensement étaient, sans hésitation possible, intégrées dans la société blanche, les cas limites ont été d'office écartés. C'est ainsi que nous avons rangé dans nos statistiques une mulâtresse, épouse légitime d'un Européen et ses enfants, nous avons négligé une mulâtresse reconnue maîtresse d'un européen et ses enfants quarterons.

Faute de les connaître personnellement, il était impossible de distinguer parmi les Angolans, Portugais du Mozambique, Mauriciens et Seychellois, ceux d'entre eux qui présentaient des traces de sang noir ou indien, mais socialement, tant dans leurs pays qu'au Congo, ils sont fondus dans la masse des européens.

Parmi les belges majeurs nés entre 1910 et 1929 inclus, nous avons pointé deux mulâtres et une mulâtresse, cette dernière, épouse d'un Européen. De plus, nous avons relevé la fille naturelle d'un indien et d'une noire, devenue la femme d'un Européen. Nous avons encore retenu une mulâtresse mineure.

Parmi les mulâtres étrangers nés entre 1910 et 1929, nous avons classé avec les Européens 4 hommes et 3 femmes, un homme et deux femmes ayant épousé des blancs, les autres sont célibataires. Pour ceux nés après 1930, nous avons considéré comme Européens, 5 garçons, dont deux nés à Élisabethville, et 3 filles.

Parmi les Asiatiques, nous avons compté un Libanais et deux Libanaises ayant contracté tous trois mariage avec des Européens.

Viennent ensuite 3 Goanais de race indienne, nés avant 1910 et mariés à des blanches, un Goanais célibataire né après 1910, parent d'un des premiers, et, enfin, une Indienne épouse d'un Européen.

De 1910 à 1929, il est né à Élisabethville, et ont été reconnus, un mulâtre, quatre mulâtresses, une métisse d'Indien et de noire, et un métis d'Indien et de noire. Après 1930, deux mulâtres reconnus et 5 métis ou métisses d'Indien et de noire.

Le nombre de mulâtres non reconnus est également très faible et ont vu le jour à Élisabethville moins d'une dizaine de quarterons, au 3/4 blancs, non reconnus.

Comme Asiatiques purs, sont nés à Élisabethville jusqu'en 1929, un Chinois et trois Indiens (dont deux Goanais) ; après 1930, 12 Indiens (dont un Goanais) et 3 Chinois.

Dès avant 1940, l'école des garçons était ouverte aux Asiatiques, plusieurs Indiens ont fréquenté l'école, mais les Chinois ne les ont pas imités. Le cas des Goanais et Libanais prouve, en tous les cas, que du côté des Asiatiques, le grand obstacle à l'assimilation avec les Euro-

péens est la religion, nous en trouverons confirmation dans le chapitre ultérieur consacré aux mariages.

Depuis la fin de la guerre, le Collège est également accessible aux mulâtres reconnus, élevés à l'européenne ; cependant, jusqu'en 1951, aucun d'eux n'avait sollicité son admission à cet établissement d'instruction, alors que sur 662 élèves du Collège Albert I^{er} à Léopoldville, 11 étaient mulâtres et complètement adoptés par leurs compagnons de classe (1).

Dans un chapitre ultérieur (2), le lecteur trouvera le relevé des mariages contractés à Élisabethville entre blancs et gens de couleur. Mais dès à présent nous pouvons conclure qu'il n'existe pas dans cette cité de problème métis ou asiatique, comme la question indienne de l'Est de la Colonie ou celle des mulâtres dans la cuvette équatoriale (3).

Les asiatiques et les métis d'Élisabethville, peu nombreux, ne posent qu'une série de cas individuels, certains s'intègrent dans la société européenne, d'autres se mêlent aux noirs, d'autres enfin, la plupart des mulâtres reconnus que nous n'avons pas retenus dans nos statistiques, unis à un groupe de mulâtres non reconnus mais séparés des noirs, forment un milieu assez instable ayant des liens et avec les blancs et avec les noirs, parfois pour le bien, le plus souvent pour le pire. Certains Asiatiques peuvent se rattacher à ce groupe, mais la plupart vivent en quelques foyers jalousement fermés.

Cité de forte occupation européenne dès son origine, la proportion des blancs y a toujours gravité autour du dixième, aux hiérarchies sociales marquées, propres aux

(1) Renseignement aimablement communiqué par Monsieur le Directeur du Collège Albert I.

(2) Voir § 24.

(3) Voir à ce sujet notre étude « Coup d'œil sur la population non noire d'un Territoire du Congo belge » parue au *Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, XX, 2, 1949.

régions industrielles, Elisabethville n'a guère connu le « colour bar » que d'une manière négative, les communautés européenne et noire vivant d'une façon autonome, ignorantes l'une de l'autre.

Potentiellement, la population européenne d'Elisabethville est très capable d'absorber de nombreux éléments allogènes, mais la réaction des divers milieux sociaux, si le mouvement prend une certaine ampleur, reste une inconnue : les rares cas d'assimilation de gens de couleur n'autorisent pas à en tirer des conclusions valables.

CHAPITRE VI

La répartition de la population par professions.

§ 15. Les professions chez les hommes. (1)

Adoptant une répartition, classique au Congo, des professions, nous avons distingué les fonctionnaires de l'État, les employés d'entreprises privées, les particuliers et, enfin, sous une rubrique « divers », les missionnaires, les retraités sans occupation et les étudiants, bref les individus rebelles aux premières étiquettes. Ce classement n'est pas sans défaut mais il est pratique : il serait plus significatif de subdiviser ces rubriques, car il n'est pas indifférent de savoir si l'employeur d'une personne est une grosse société ou un particulier, si un particulier est commerçant, industriel ou agriculteur, mais la difficulté de nos recherches nous a obligé à nous limiter.

Les chiffres concernant les personnes nées entre 1930 et 1932 ne sont donnés qu'à titre documentaire : ces jeunes gens débutant dans la vie, leurs professions n'ont souvent pas encore pu être portées aux fiches.

Rappelons que le fichier du bureau de la population blanche n'est pas entièrement à jour pour ce qui concerne les changements récents de professions : les proportions d'ensemble ne peuvent, cependant, pas en être notablement altérées.

Voici les pourcentages des différentes catégories de professions, pour les 4 groupes que nous avons isolés,

(1) Pour le détail des chiffres synthétisés dans ce paragraphe, voir Annexe V.

en les faisant précéder par les proportions concernant la Colonie dans son ensemble sur base des derniers chiffres officiels publiés. Nous ferons abstraction de la catégorie « divers » quand nous donnerons les proportions relatives à l'ensemble du pays, le nombre restreint de missionnaires à Élisabethville faussant sinon la comparaison.

	État	Em- ployés	Parti- culiers	Divers
Ensemble du Congo	22,5 %	52,6 %	24,7 %	—
Ensemble d'Élisabethville	16,6 %	48,1 %	32,3 %	2,7 %
Belges d'Élisabethville	22,1 %	50,1 %	24,8 %	2,9 %
Belges « fils de coloniaux »	7,5 %	47,3 %	39,8 %	5,2 %
Belges créoles	7,0 %	50,0 %	38,6 %	4,5 %
Étrangers	2,3 %	43,0 %	52,3 %	2,3 %
Étrangers « fils de coloniaux »	1,0 %	45,1 %	53,7 %	0,0 %

De ces différents chiffres, plusieurs enseignements peuvent être tirés : il convient de remarquer, tout d'abord, que le pourcentage d'employés d'entreprises particulières est assez semblable dans chacune des catégories envisagées, avec une nette tendance à la diminution chez les étrangers et une esquisse en ce sens pour les « enfants de coloniaux » belges.

Les proportions des Belges élisabethvillois sont quasi-identiques à celles de l'ensemble du Congo belge, celles des belges « fils de coloniaux » à celles de ceux d'entre eux qui sont créoles, ce qui indique une forte cohésion dans les réactions sociales du groupe des « fils de coloniaux ».

Mais si nous envisageons les professions agents de l'État et particuliers, nous voyons ressortir une forte différence entre l'ensemble du Congo et l'ensemble d'Élisabethville : ici la classe des particuliers s'est enrichie au détriment de celle des agents de l'État. Ce phénomène se dessine déjà dans le groupe des belges « enfants de coloniaux », mais il est le résultat surtout de la répartition des professions chez les étrangers.

Il est normal que les fonctionnaires soient belges, en fait, parmi les étrangers, nous ne trouvons que quelques Luxembourgeois du Grand-Duché et des techniciens de diverses nationalités. Comme les missionnaires, les fonctionnaires se consacrent en grande partie à la masse indigène, aussi paraît-il logique que leur proportion soit moins forte en ville, il convient cependant de penser qu'Élisabethville est un chef-lieu de province et comprend les services de l'administration centrale de celle-ci, ainsi que le siège d'une Cour d'Appel.

Ce qui est particulièrement original à Élisabethville, c'est le nombre élevé de particuliers, de « colons », et que parmi eux, 44,4 % sont composés d'étrangers. Ceci démontre bien que le « colonat » est avant tout un phénomène urbain ; en fait, nous avons pu observer au cours de notre recensement, que c'est de loin le colonat agricole le moins stable de tous, alors que depuis les origines de la ville et la mission Leplae, l'établissement de cultivateurs et éleveurs belges fut constamment soutenu par les autorités ; il en résulte que la majorité des fermiers, selon les cas, soit, abandonnent la partie, soit, fortune faite, passent la main.

Le comportement des belges « enfants de coloniaux », bien que moins accentué, est parallèle à celui des étrangers. Trois raisons expliquent la proportion fort basse d'agents de l'État chez eux : d'abord le fait que s'ils sont attachés à une région de la Colonie, ils sont plus sûrs d'y retourner en choisissant un employeur privé établi dans la contrée élue, ensuite que le recrutement des fonctionnaires effectué à Bruxelles favorise les non-coloniaux métropolitains et, enfin, que les agents de l'État plus éparpillés à l'intérieur, surtout les jeunes, sont relativement moins nombreux dans les agglomérations. La reprise de l'affaire paternelle augmente, parmi eux, et tout naturellement, la proportion des personnes à leur compte.

Mais cette augmentation du nombre des particuliers,

cette diminution de celui des agents de l'État et le léger fléchissement du nombre d'agents de société qui se manifeste chez les « fils de coloniaux » et chez les étrangers en général, proviennent également du fait que ces groupes sont plus stabilisés dans le pays, car ces mêmes phénomènes se remarquent également à l'intérieur des différentes catégories relevées si nous remontons l'échelle des âges, avec la nuance pourtant, que le léger fléchissement du nombre des employés y devient une très sensible diminution. Voici une illustration de ce phénomène, les professions étant envisagées ici par couches d'âges.

	État	Employés	Particuliers
Belges nés avant 1910	18,8 %	41,6 %	35,6 %
Belges nés de 1920 à 1924	23,4 %	61,5 %	13,5 %
Étrangers nés avant 1910	1,0 %	32,4 %	64,0 %
Étrangers nés de 1920 à 1924	6,2 %	71,2 %	22,5 %
Belges « fils de coloniaux » nés de 1910 à 1914	0,0 %	46,6 %	53,3 %
Belges « fils de coloniaux » nés de 1920 à 1924	13,7 %	50,9 %	33,3 %
Étrangers « fils de coloniaux » nés de 1910 à 1914	0,0 %	41,6 %	58,3 %
Étrangers « fils de coloniaux » nés de 1920 à 1924	3,5 %	46,4 %	50,0 %

Compte tenu du fait que les nouveaux immigrants sont en grosse majorité des jeunes, nous pouvons formuler, sans hésitation, sur la base des chiffres qui précèdent, les lois suivantes qui s'appliquent à la ville :

Les agents de l'État et les employés tendent à s'établir à leur compte ;

Une catégorie de personnes, plus elle est établie depuis longtemps au Congo, plus elle comprend de particuliers au détriment des groupes employés et agents de l'État.

Ce comportement sociologique de la population ne peut d'ailleurs qu'être favorable à l'harmonieuse distribution des professions dans une société mieux équilibrée.

§ 16. Les professions chez les femmes. ⁽¹⁾

Un phénomène remarquable à Élisabethville est celui du travail féminin chez les Européennes.

Malheureusement, les fiches sont fort incomplètes à cet égard : il s'y dessine, à leur consultation, une nette tendance chez les jeunes-filles célibataires vivant avec leurs parents sur place, mais ayant achevé leurs études, à s'engager comme dactylos, vendeuses ou même institutrices. Il en est de même des épouses de petits agents de l'État ou de sociétés. Mais ces prestations, souvent temporaires, intéressent peu le bureau de la population blanche qui ne décèle pas, dans presque tous les cas, les engagements au courant d'un terme, les plus nombreux pour ces catégories de personnes. De plus, pour échapper aux conséquences de la législation sociale (minimum de salaire, congés payés, etc...) beaucoup de patrons ne signalent pas des contrats non conformes aux normes légales et les employées elles-mêmes préfèrent se taire par crainte de voir se fermer le marché du travail, ou, pour les femmes d'agents de l'État, pour continuer à bénéficier d'allocations familiales. D'autre part, nous devons signaler que notre dénombrement a été accompli en juillet, c'est-à-dire pendant les vacances scolaires, période où se situe les congés outre-mer des institutrices, ce qui contribue aussi à diminuer la proportion réelle des femmes au service de l'État.

Somme toute, c'est dans la catégorie des femmes chefs d'entreprises que nous nous rapprochons le plus de la réalité. Les divers obstacles que nous venons d'énumérer sur la recherche des professions féminines, nous font comprendre aussi que la plupart des données réunies se rapportent à des femmes comme les veuves, qui ont tenu à se créer des situations et des foyers indépendants, les

(1) Pour le détail des chiffres synthétisés dans ce paragraphe, voir Annexe VI.

personnes gagnant des salaires d'appoint, comme les jeunes-filles vivant avec leurs parents ou les femmes mariées en ménage régulier, étant celles qui ont le plus facilement échappé à nos investigations.

Il est bien entendu, en outre, qu'il n'était pas question de pointer les épouses de colons agriculteurs et commerçants qui assistent leurs maris dans leurs professions.

Tout ceci précisé, nous en retiendrons que nos chiffres ne doivent pas être considérés dans leur valeur absolue, mais bien comme indiquant une tendance fort symptomatique du comportement social de la population européenne.

D'après notre recensement, 13,1 % des belges nées avant 1930 travaillent, soit 3,1 % au service de l'État, 5,8 % comme employées et 4,2 % à leur compte. Les belges « filles de coloniaux » présentent des proportions plus faibles : ce qui se comprend, car c'est parmi elles que nous rencontrons le plus d'employées ayant échappé à nos recherches.

Dans le groupe des étrangères, ces proportions deviennent 11,3 % pour l'ensemble, 0,5 % au service de l'État, 6,2 % employées et 4,5 % à leur compte. Proportions moins élevées que chez les belges dans l'ensemble, ce qui se comprend, la proportion des particuliers étant plus forte parmi les hommes étrangers. Pour les étrangères « filles de coloniaux » le nombre de femmes gagnant leur vie est relativement plus fort que dans le groupe global des étrangères.

Mais il est particulièrement intéressant d'isoler la couche d'âges des femmes nées avant 1910, comptant donc plus de 41 ans. Nous trouvons parmi les belges, 16,9 % qui exercent une profession dont 7,9 % indépendante ; pour les étrangères ces chiffres sont respectivement de 10,8 % et 6,3 %. Une femme mûre sur six, à peu près, (15,4 %), exerce donc une profession régu-

lière : fait social important si nous ajoutons en outre que la moitié d'entre elles dirigent leurs entreprises.

Élisabethville n'est donc plus pour beaucoup de femmes un lieu de passage, mais une terre nourricière à laquelle elles s'accrochent pour faire face à l'avenir.

Que ce phénomène, joint à la forte population enfantine (110 à 115 enfants pour cent femmes adultes, compte non tenu des envois à fins d'études hors Congo) (1) nous éloigne du cliché encore si répandu de la coloniale des villes, oisive, mondaine, potinière et sans progéniture !

(1) A titre documentaire, en mi-1951, Élisabethville comprenait deux cent soixante dix-huit ménages, membres de la Ligue des Familles nombreuses, nantis chacun d'au moins 3 enfants.

CHAPITRE VII

Les étrangers et leurs origines.

§ 17. Justification du présent chapitre.

Il est très intéressant de constater à Élisabethville la formation d'îlots familiaux dont plusieurs comptent 20 à 30 membres. Certaines de ces familles commencent à s'allier. Ce phénomène existe chez les belges où se créent des milieux spécifiques : tel fermier originaire de Lokeren, par exemple, a entraîné des concitoyens qui s'égrainent dans une vallée au flanc de la ville ; il naît également des mentalités typiques comme celle des cheminots : les femmes mariées n'y travaillent guère au dehors, les jeunes filles épousent volontiers des agents du B. C. K.

Mais c'est chez les étrangers, grâce à leurs origines bien spécifiées, que nous pouvons discerner et chiffrer le plus facilement le phénomène : certaines îles égéennes font figure, à en juger par le nombre de colons qu'elles ont envoyés à Élisabethville, d'importantes métropoles : il n'est pas plus permis sur les bords de la Lubumbashi d'ignorer la position géographique de Rhodes que celle de Symi à Kasenga. Trois petits villages des environs de Verceil, Roasio, Brusnengo et Masserano, ont fourni de plus forts contingents d'immigrants au Katanga que des grandes villes comme Milan, Londres ou Paris.

Les deux tiers environ des étrangers de la ville peuvent être rangés en trois groupes distincts :

Les Israélites du Levant, de langue espagnole, qui fait place de plus en plus au français, unis par de mul-

tiples alliances familiales et dont le noyau central vient de l'île de Rhodes ; ils absorbent peu à peu leurs coreligionnaires isolés ; un rabbin réside à Elisabethville, un autre à Jadotville.

Les Piémontais catholiques, ou, à plus précisément parler, originaires de la région de Verceil, dans la Province de Novare ; peu à peu ils assimilent leurs compatriotes de langue italienne.

La colonie de langue grecque, orthodoxe en grosse majorité, bien qu'il s'y trouve des catholiques de l'île de Tinos ; un pape habite Jadotville ; il est question d'en installer un à Elisabethville.

Les statistiques officielles de nationalités ne nous éclairent que très imparfaitement sur l'importance de ces groupes.

Les Judéo-Espagnols de Méditerranée orientale, dont l'homogénéité est remarquable, comprennent surtout des Italiens, mais aussi des Belges, des Turcs, des Égyptiens, des Britanniques, des Français, des Espagnols, des Portugais, des Sud-Africains, des Américains, des Argentins et même des Israéliens... et j'en oublie.

Le groupe italien doit être amputé, en fait, des israélites, mais doivent s'y ajouter des naturalisés sud-africains après un bref séjour au Sud.

Aux Hellènes se joignent les Cypriotes et, avant la dernière guerre ils possédaient la nationalité italienne, les Grecs du Dodécanèse (Rhodes, Symi, Castellorizo et Cos).

Les Britanniques, quelque 200, sans compter les Sud-Africains, sont en infime minorité originaires du Royaume-Uni (même si certaines statistiques les rangent sous le vocable « Iles britanniques ») ; c'est une véritable fiction au point de vue social d'additionner des Anglais protestants, des Cypriotes de langue et de rite grecs et des Mauriciens catholiques latins parlant français, ces

deux derniers groupes d'ailleurs mieux fournis que le premier.

Nous avons étudié particulièrement :

Les Judéo-Espagnols de Méditerranée orientale.

Les Piémontais des environs de Verceil dans la province de Novare.

Parmi les Grecs, qui proviennent d'une douzaine de points différents, le groupe du Dodécanèse.

Enfin les Sud-Africains, dont l'importance historique est grande à Elisabethville, et qui, nous le verrons, émigrèrent en bloc au Copperbelt lors de la grande crise, en même temps que la communauté des Iles britanniques et celle des israélites d'Europe centrale, et n'en sont pas revenus ⁽¹⁾.

§ 18. Les Judéo-Espagnols de Méditerranée Orientale et de nationalité étrangère. ⁽²⁾

Dans ce paragraphe et ceux qui vont suivre, nous allons étudier les divers groupes ethniques que nous avons isolés sous différents points de vue qui nous ont déjà servi antérieurement : pyramide des âges, équilibre des sexes, arrivées à Elisabethville avant 1921, « enfants de coloniaux » et répartition des professions.

Nous n'avons envisagé dans ces groupes ethniques que les éléments qui ont conservé la nationalité étrangère ; nous avons déjà exposé plus haut la difficulté de repérer les changements de nationalité, c'est pourquoi nous n'en avons pas tenu compte.

Nos israélites « séphardim » de langue espagnole, de nationalité étrangère, sont au nombre de 526, en ajoutant à ce chiffre ceux d'entre eux qui ont acquis la qualité de Belges et les israélites d'autres origines, en tenant

⁽¹⁾ Voir § 22.

⁽²⁾ Pour le détail des chiffres synthétisés au présent paragraphe, voir Annexe VII.

compte, enfin, des mutations particulièrement nombreuses du maximum de la saison sèche, nous arriverions à une communauté juive de quelque 700 membres, soit environ un dixième de la population européenne de la ville.

L'élément féminin forme 47,5 % de l'ensemble ; pour les personnes nées avant 1930, cette proportion devient 44,4 %. Ici, comme dans l'ensemble de la population, le déséquilibre est surtout accentué dans la couche des naissances antérieures à 1910, 42,3 %.

Le nombre des particuliers, commerçants surtout, mais aussi industriels, nés avant 1930, 61,9 %, est supérieur à la moyenne d'ensemble des étrangers, 52,3 %. La plupart des employés sont d'ailleurs au service de coreligionnaires. Notons que ce groupé que nous avons isolé forme le quart de la population active masculine de l'ensemble des étrangers.

Chez les « fils de coloniaux » nous ne trouvons que 56,4 % de particuliers, donc moins que pour l'ensemble, 61,9 %, mais si nous considérons qu'ils sont en moyenne plus jeunes et n'envisageons que les personnes nées après 1910, ils sont 52,7 % de particuliers, alors que pour l'ensemble nous n'avons que 49,5 % établis à leur compte.

Pour les personnes arrivées à Élisabethville avant 1921, précisons que trois d'entre elles sont « enfants de coloniaux » : un homme et une femme nés avant 1910, un homme né après cette année. 12 % des hommes nés avant 1910 sont arrivés à Élisabethville il y a plus de 30 ans ; cette proportion est de 7,6 % si nous l'envisageons pour les deux sexes. Chiffres très forts si nous tenons compte du fait que ce sont surtout les vieux résidants qui ont obtenu la naturalisation belge et ne figurent pas dans nos statistiques.

Le tableau des arrivées révèle d'autre part le comportement social de ce groupe : nous ne pointons la venue que d'une seule femme adulte avant 1921 contre

celle de 9 hommes. En fait le processus fut le suivant : quelques jeunes célibataires juifs du ghetto de l'île de Rhodes, suivant l'exemple d'un premier immigrant légèrement plus âgé, se fixent à Elisabethville avant la première guerre mondiale. L'immigration est arrêtée par la guerre et la plupart se marieront par correspondance, quelques années après leur arrivée. Les Rhodiens seront suivis plus tard par des membres d'autres communautés du Proche-Orient, alliés à eux par le système des unions conclues par intermédiaires dirigé contre les méfaits de la consanguinité. Si nous regardons nos chiffres relatifs aux personnes nées après 1929, nous y remarquerons 3 immigrants et une immigrante récents non « enfants de coloniaux » : de tout jeunes célibataires judéo-espagnols continuent donc à s'amener. Cependant, le nombre fort élevé d'« enfants de coloniaux » nés hors du Congo jusqu'à la tranche 1930-34 montre que parallèlement à cette immigration de jeunes célibataires, s'opérait vers 1920 une arrivée importante de ménages déjà formés.

Mais analysons de plus près le phénomène des immigrations et la composition par couches d'âges. Ce groupe paraît particulièrement fécond et la pyramide des âges y est plus favorable que sur l'ensemble de la population (plus de 120 enfants pour 100 femmes) ; alors que cependant les adultes sont en moyenne plus âgés (étouffement de la classe 1910-14). L'immigration, pourtant, si elle s'est ralentie, ne s'est pas tarie jusque dans l'après-guerre, ce qu'indique bien la proportion d'« enfants de coloniaux » dans chaque classe d'âges :

Années de naissance	Hommes	Femmes	Total
Avant 1910	3,6 %	1,6 %	2,7 %
1910-1914	11,4 %	6,4 %	9,4 %
1915-1919	35,0 %	15,2 %	25,6 %
1920-1924	63,6 %	26,0 %	44,4 %
1925-1929	62,5 %	23,0 %	44,8 %

Ces proportions sont supérieures à celle de l'ensemble de la population, mais elles indiquent que ce groupe ne vit pas uniquement sur lui-même et continue à se renforcer par l'immigration.

La lecture de ces proportions, comme celle des chiffres absolus, révèle d'autre part un très curieux déséquilibre dans le groupe des « enfants de coloniaux » au profit des hommes. C'est là l'illustration d'un comportement social original de ce groupe : les parents emmenaient volontiers des adolescents qui, dès l'âge de 17-18 ans entreraient dans la vie active, mais confiaient à la communauté d'origine les filles, qui ne s'amenaient qu'une fois fiancées par correspondance et pour se marier. La création d'une synagogue à Élisabethville, la constitution d'un centre religieux solide depuis 1930 et, enfin, la destruction pendant la guerre de la diaspora de l'île de Rhodes par les Allemands, amortissent cette tendance ; cependant, la coutume des fiançailles par correspondance continue à provoquer encore actuellement des départs de « filles de coloniaux ».

Si nous comparons le nombre de créoles nés à Élisabethville, par rapport à l'ensemble des créoles congolais de ce groupe, 85,6 %, nous constatons d'autre part, combien cette communauté est centrée sur Élisabethville : en fait elle s'est répandue à travers le Congo et jusqu'à Brazzaville et le Transvaal, mais Élisabethville en reste le point de ralliement et nombreuses sont les femmes judéo-espagnoles qui viennent de l'intérieur pour s'accoucher dans le chef-lieu katangais.

Dans des paragraphes ultérieurs, nous étudierons le comportement de cette catégorie d'étrangers dans le mariage et la stabilité de ses créoles Élisabethvillois par rapport aux naissances ⁽¹⁾.

(1) Voir § 22 et 25.

§ 19. Les Verceillois de nationalité étrangère. (1)

Les Verceillois ayant conservé la nationalité italienne sont 243, en y ajoutant les Belges naturalisés de même origine, les parents par alliance et, notamment, les autres Italiens catholiques d'Italie, ce milieu social dépasse largement les 400 âmes et tend vers les 500 ; il est évident que le chiffre officiel à l'époque de 767 nationaux italiens à Élisabethville est trompeur car il comprend nombre d'israélites rhodiens ayant conservé leur nationalité d'avant guerre.

L'élément féminin ne forme que 34 % de l'ensemble ; pour les personnes nées avant 1930, cette proportion tombe à 28 % ; à 21,4 % pour celles d'avant 1910.

L'élévation de l'âge moyen des Verceillois par rapport à l'ensemble de la population (43,8 % de personnes nées avant 1910 contre 27,2 %) explique en grande partie ce phénomène : l'arrivée de la majorité des individus de ce groupe remonte à l'époque d'Élisabethville où le déséquilibre des sexes était prononcé ; les événements de la guerre 1940-45, pendant laquelle l'Italie a combattu dans le camp ennemi n'ont pas été favorables à l'étoffement de ce groupe. Un autre fait social joue contre l'élément féminin de cette communauté : par mariages mixtes avec des Belges — l'obstacle de la religion ne s'y oppose pas, — les Verceilloises deviennent belges et ne figurent pas dans les statistiques de ce paragraphe.

Cependant, si nous faisons abstraction de la classe antérieure à 1910, il faut constater que le groupe demeure fécond et se maintient.

La proportion des particuliers, entrepreneurs surtout, parmi les classes nées avant 1930, est plus importante que pour l'ensemble des étrangers, soit 62,5 % contre

(1) Pour les chiffres synthétisés dans ce paragraphe, voir Annexe VIII.

52,3 % ; bien que plus jeunes en moyenne, la proportion des colons parmi les « enfants de coloniaux », 62,5 %, est aussi élevée. Les employés sont surtout des « neveux » au service des premiers.

Pour les personnes arrivées avant 1921 à Élisabethville, 3 sont « enfants de coloniaux », 2 hommes dont un né après 1910 et une femme née avant cette date. 13 % des hommes de plus de 40 ans sont donc arrivés dans la ville il y a plus de trente ans et 17,3 % des femmes, pour les deux sexes réunis la proportion est de 14 %. Ces chiffres sont plus forts que pour les Judéo-Espagnols, surtout du côté féminin, l'établissement en groupe et, particulièrement par familles, des Verceillois est plus ancien dans l'ensemble. Ici encore, pour apprécier le phénomène de façon plus complète, il faudrait tenir compte des naturalisations, celle notamment du chef de la famille la plus nombreuse des Verceillois arrivé dans la ville en 1910 et rejoint par sa femme en 1912. Ce ménage était d'ailleurs en congé en dehors de la ville au moment de notre recensement en juillet 1951.

Tournons-nous vers la fraction des « enfants de coloniaux » de ce groupe, ils sont par classes d'âges et par rapport à l'ensemble :

Années de naissance	Hommes	Femmes	Total
Avant 1910	2,3 %	8,6 %	3,7 %
1910-1914	15,3 %	0,0 %	10,5 %
1915-1919	28,5 %	14,2 %	23,8 %
1920-1924	45,4 %	25,0 %	40,0 %
1925-1929	50,0 %	66,6 %	60,0 %

Ces proportions ne sont pas tellement différentes de celles relevées chez les Judéo-Espagnols. Elles indiquent le maintien d'un certain mouvement d'immigration. Cependant, en regardant de plus près la composition et le lieu de naissance de ces « enfants de coloniaux », nous observons que la proportion des créoles

congolais, surtout à partir de la classe 1930-34 y est plus forte que dans le groupe étudié au paragraphe précédent : indice net du ralentissement de l'immigration. Sur l'ensemble des créoles congolais, ceux nés à Elisabethville, 91,8 %, montrent combien les Verceillois se cantonnent dans la ville et ont moins profité, au point de vue démographique, de l'expansion économique des dernières années. Les proportions des « filles de coloniaux » par rapport aux fils sont instructives : classes antérieures à 1925, 23,5 % déséquilibre dû aux Verceilloises devenues Belges par mariage ; 1925-1934, 65 %, envoi de garçons hors frontières à fins d'études ; 1935-1951, 50 %, seul l'équilibre des naissances entre en jeu.

§ 20. Les Hellènes du Dodécanèse de nationalité étrangère. ⁽¹⁾

Les Hellènes d'Elisabethville proviennent d'une douzaine de points de départ différents, y compris Alexandrie (certains via Addis-Abeba) et Chypre. L'arrivée de certains groupes, comme celui de Céphalonie, remonte aux origines de la ville, mais celle de la plupart se situe vers les années 20, ce qui explique que la colonie grecque est surtout compacte à Jadotville qui se développa à cette époque. Ils représentent au total un peu plus de 350 individus. Nous avons isolé ceux du Dodécanèse, originaires surtout de Symi, mais accompagnés aussi de quelques compatriotes de Rhodes, Cos et Castellerizo ; ce groupe qui n'a pas opté, comme les Judéo-Espagnols, pour la nationalité italienne, après le dernier conflit mondial, forme le long du Luapula et du Moëro, une colonie d'une centaine de pêcheurs ; la plupart de ceux d'Elisabethville y sont remontés

⁽¹⁾ Pour le détail des chiffres synthétisés dans le présent paragraphe, voir Annexe IX.

pour s'installer comme poissonniers. Il s'agit donc là d'un milieu katangais typique.

L'élément féminin, 44,7 %, reste dans la moyenne d'ensemble des étrangers, mais cette proportion tombe à 34,7 % si nous ne prenons que la population née avant 1930. Beaucoup de célibataires chez les Hellènes (partant assez bien de mulâtres), immigration faible depuis 1930, expliquent ce phénomène, plus pauvres et arrivés plus tard, les Grecs ont éprouvé des difficultés au début à fonder des foyers et à se faire suivre par leurs familles ; en outre, nous le verrons, l'accession par mariage des femmes à la nationalité belge est proportionnellement plus forte chez eux que chez les Judéo-Espagnols et les Verceillois, ce qui accentue la disproportion des sexes.

Les particuliers, surtout commerçants pour indigènes, forment 50 % des hommes gagnant leur vie, vu le nombre limité d'individus de ce groupe, il est sans utilité de s'appesantir sur la répartition des professions.

Nous n'avons relevé qu'une arrivée antérieure à 1921, celle d'un homme en 1917.

La fécondité du groupe paraît bonne.

Mais ce qui est surtout remarquable, c'est l'étude de la portion des « enfants de coloniaux ». Voici leur proportion par classes d'âges par rapport à l'ensemble :

Années de naissance	Hommes	Femmes	Total
Avant 1910	0,0 %	0,0 %	0,0 %
1910-1914	0,0 %	50,0 %	10,0 %
1915-1919	33,3 %	50,0 %	42,8 %
1920-1924	50,0 %	33,3 %	42,8 %
1925-1929	66,6 %	100,0 %	75,0 %

Ces proportions sont beaucoup plus fortes que celles des Judéo-Espagnols et des Verceillois, un cinquième des adultes nés avant 1930 sont « enfants de coloniaux ». En fait il s'agit là d'une transplantation massive et le groupe vit sur lui-même sans guère s'étoffer par l'arri-

vée de nouveaux immigrants ; la forte proportion des créoles parmi les « enfant de coloniaux » confirme ce phénomène. Quant à la migration intérieure dans le Congo de ce groupe, nous en trouvons une illustration dans le fait que seulement 56,2 % de ses créoles congolais sont natifs d'Élisabethville, ce ne sont d'ailleurs que les toutes dernières années qui leur ont permis d'être en majorité.

§ 21. Les Sud-Africains de nationalité étrangère. (1)

L'Afrique du Sud a toujours joué un rôle important dans la vie d'Élisabethville. Les premiers habitants de la ville, Belges ou anciens « raiders » arrivaient tous au Katanga par le rail transafricain et la porte de Sakania. Les Sud-Africains, Boers, Anglais ou allogènes, demeurés à Élisabethville, représentent en grande partie le résidu d'un des trois groupes importants qui du temps des « stiffs » jusqu'aux années 30 formaient une portion notable de la cité : à côté d'eux nous trouvions, en effet, des Britanniques du Royaume-Uni et des juifs d'Europe centrale ; à l'heure actuelle ces trois groupes réunis n'atteignent certainement pas les 150 âmes. Si le nombre de Sud-Africains a diminué, la fascination de leur pays, le plus européenisé d'Afrique noire, demeure entière ; on peut en trouver des exemples dans le fait que beaucoup de résidants passent leur congé dans l'Union et non plus en Europe et que plusieurs « enfants de coloniaux », chose curieuse, surtout des Belges, y poursuivent leurs études.

Si nous analysons les chiffres de ce groupe, nous remarquons tout de suite la forte proportion de l'élément féminin, 59,9 %, 60,6 % en isolant les personnes

(1) Pour le détail des chiffres synthétisés au présent paragraphe : voir annexe X.

nées avant 1930. Si nous devions y ajouter les Sud-Africains devenus Belges, les trois quarts seraient largement dépassés. L'explication de ce phénomène en apparence aberrant est simple : la forte colonie d'immigrants sud-africains, si elle a quitté Elisabethville vers les années 30, y a laissé quelques isolés fortement attachés au pays et les femmes d'origine sud-africaine épousées par des étrangers d'autres origines ; leur nombre s'est accru par les mariages contractés par des coloniaux célibataires à l'occasion de séjours en Afrique australe à peuplement européen ancien et nombreux.

Point de vue professions, les employés sont ici chez les hommes 61,5 % de la population active, les 3 sud-africains « fils de coloniaux » en sont. Mais sur les 20 femmes adultes, 3 sont employées et 3, nées toutes les 3 avant 1910, colons : les veuves boers, reste de la première vague du peuplement d'Elisabethville, n'ont pu trouver du travail dans les mines rhodésiennes après 1930 et se sont accrochées sur place.

Il est naturel que la proportion des résidants arrivés à Elisabethville depuis plus de trente ans soit élevée, tenant compte que deux hommes « fils de coloniaux », nés après 1910, sont parmi eux, 33,3 % des hommes nés avant 1910 sont arrivés avant 1921 et 20 % des femmes. A observer que la guerre 1914-18 — le Congo était coupé de sa Métropole — a suscité une immigration sud-africaine, surtout féminine ; ce fut aussi d'ailleurs le cas en 1940-45 pour des Sud-Africaines et, en beaucoup plus grand dans tout le Congo, pour les Portugais angolans.

Intéressantes aussi sont les analyses à tirer des chiffres concernant les « enfants de coloniaux ». Leurs proportions sont les suivantes par classes d'âges :

Années de naissance	Hommes	Femmes	Total
Avant 1910	0,0 %	0,0 %	0,0 %
1910-1914	66,6 %	33,3 %	50,0 %
1915-1919	50,0 %	40,0 %	42,8 %
1920-1924	0,0 %	100,0 %	33,3 %
1925-1929		0,0 %	0,0 %

Ces proportions, compte tenu des chiffres peu élevés sur lesquels elles sont calculées, se rapprochent fort de celles des Dodécanésiens. C'est qu'en effet, cette colonie sud-africaine, si nous faisons, comme ici en étudiant les « enfants de coloniaux », abstraction des femmes épousées par des étrangers d'autre origine, se présente avec le même trait commun que le groupe du Dodécanése : celui d'une immigration ancienne guère renouvelée par des apports nouveaux. Si nous observons les lieux de naissance de ces « enfants de coloniaux », ceci devient patent : nés entre 1910 et 1924, quelques individus tous en dehors du Congo, et donc arrivés à un âge relativement avancé et qui étaient déjà entrés en adolescence dans les années 1930-34 ; 1925-1934 : ces classes d'âges présentent un trou, les jeunes Sud-Africains nés à cette époque et venus à Elisabethville, n'étaient pas assez âgés pour rester attachés au Katanga et ont suivi leurs parents lors de leur émigration au-delà de la proche frontière ; 1935-1951 : 77,7 % de créoles congolais nés à Elisabethville, enfants des quelques familles qui ont survécu à la débacle de leur groupe lors de la crise.

Mais voici longtemps que nous faisons allusion au comportement de divers groupes d'étrangers durant la crise de 1930, dans le chapitre suivant nous allons expliciter le phénomène que représenta cette époque.

CHAPITRE VIII

L'émigration de 1930-1935 et les étrangers.

§ 22.

La crise mondiale de 1930 coïncida avec le paradoxal essor du « Copperbelt » Nord-Rhodésien situé en bordure du Katanga, dans le même complexe géographique et climatique. Les accords d'Ottawa instaurent, en effet, à cette époque un protectionisme de l'Empire britannique au moment où le nouveau procédé d'exploitation au Sud-Katanga et en Nord-Rhodésie des mines de cuivre par galeries profondes met en valeur des gisements considérés jusqu'alors comme peu intéressants : un marché assuré, de nouvelles mines amènent la prospérité à nos frontières et créent un appel de main-d'œuvre.

Tandis que les Belges regagnent en masse la Métropole, leur nombre tombe d'un tiers à Elisabethville, les étrangers s'accrochent sur place et y vivent d'expédients, un cinquième seulement quitte la ville. Mais leur comportement varie selon leur appartenance ethnique ; les Grecs, révélant une sorte d'esprit casanier qui permet aux Hellènes de Rhodésie du Sud, par exemple, de se fondre rapidement avec les Anglo-Saxons et les Boers, cherchent surtout des débouchés à l'intérieur de la province. On voit ainsi brusquement la ville se vider de Grecs en 1933, pour les récupérer en 1934. Les Italiens et les Israélites de la Mer Égée passent la frontière, mais regagnent Elisabethville dès qu'ils le peuvent, tandis que les Anglo-Saxons, les Boers et les juifs d'Europe centrale, de langue allemande, cèdent peu à peu à l'attrait

rhodésien et finissent en grosse majorité par se fixer au Copperbelt.

Un véritable partage s'est fait entre latins, méditerranéens et nordiques, germanis ; choix curieux quand il s'applique aux Israélites parlant yiddish et espagnol, ashkenazims et sephardims.

L'économie katangaise gagnera beaucoup à cet attachement au pays des Italiens et juifs rhodiens, car ils s'ingénieront à découvrir de nouveaux champs d'activité et créeront autour de la ville une chaîne de petites industries, qui manquent à la Rhodésie du Nord, où l'occupation européenne est pourtant plus forte, et qui équilibrent heureusement la production katangaise jusqu'alors trop unilatéralement centrée sur les matières premières.

Tout au long de notre dépouillement du fichier du bureau de la population blanche, nous avons touché ce phénomène du doigt, notamment en remarquant le nombre de naissances en Rhodésie du Nord parmi les groupes d'étrangers durant cette période.

Nous nous sommes demandé, pourtant, s'il y avait moyen de faire paraître ce phénomène dans nos statistiques. L'annexe 19 de l'ouvrage déjà cité « L'Urbanisme au Congo belge » nous fournit quelques indications à cet égard. Ces statistiques, malheureusement, se rapportent à des nationalités et ne tiennent pas compte du groupe ethnique réel. Cependant, en les interprétant, nous pouvons y déceler le phénomène : les nationaux italiens (qui comprennent les israélites et les orthodoxes du Dodécanèse) passent de 476 en 1930 à 501 en 1935 ; les Turcs (tous Judéo-Espagnols) de 11 à 21 durant le même laps de temps ; les Grecs de 136 (108 en 1929) à 115 ; tandis que d'autre part, les « Iles britanniques » (en fait, Britanniques de toutes origines y compris les Cypriotes et des Anglais sud-africains, qui préfèrent se déclarer Britanniques) de 182 (237 en 1929) à 101 ; les Sud-Africains

de 169 à 59 et enfin, pour apprécier le groupe des juifs ashkezims de nationalités multiples, les Russes, Polonais et Roumains réunis (en majorité israélites) de 27 en 1930 à 12 en 1935.

Le nombre de Méditerranéens s'est légèrement renforcé pendant cette période, alors que la population totale est tombée de plus d'un quart, tandis que Britanniques, Boers et Ashkenazims diminuaient de plus de la moitié.

Cependant, pour apprécier avec plus de justesse l'ampleur du phénomène, nous avons comparé le nombre de naissances à Élisabethville de 1910 à 1933 de chacun des groupes judéo-espagnols, verceillois, dodécanésiens et sud-africains avec l'effectif de créoles nés à Élisabethville et y résidant toujours de chacun de ces groupes ⁽¹⁾.

Les résultats de cette confrontation sont éloquentes, proportionnellement aux naissances, nous avons retrouvé sur place à notre recensement :

	Hommes	Femmes	Total
Judéo-Espagnols	27,2 %	27,7 %	27,5 %
Vercellois	28,5 %	21,7 %	25,4 %
Dodécanésiens	33,3 %	80,0 %	62,5 %
Sud-Africains	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Ces proportions sont d'autant plus spectaculaires que ce sont de loin les Sud-Africains qui ont eu le plus de naissances des trois groupes. Il nous faut cependant préciser que nous avons compté comme Sud-Africains tous ceux dont les parents étaient domiciliés en Afrique du Sud, y sont donc compris les Anglais d'Afrique du Sud qui, lors des recensements officiels, se déclaraient britanniques, le souvenir de la guerre du Transvaal restant très vivace au début d'Élisabethville. Nous n'avons pas dressé le même tableau pour les Anglais et les Ashkenazims, le caractère par certains côtés artificiel des na-

(1) Pour le détail des chiffres, voir Annexe XI.

tionalités compliquant trop notre tâche et la rendant moins sûre.

Pour apprécier cependant avec plus de précision la portée des proportions ci-dessus, nous devons faire remarquer que n'ont pas été pointés comme créoles élisabethvillois restés sur place de ces groupes, ceux qui ne se trouvaient pas en ville en juillet 1951, soit qu'ils étaient en congé ou aux études (à cet égard il est caractéristique de remarquer que chez les garçons c'est la classe 1925-29 où les proportions sont les plus faibles) soit qu'ils résidaient en d'autres localités de la Colonie. De même, n'ont pas été comptés, ceux qui sont devenus Belges ⁽¹⁾, à observer que chez les femmes, pour la plupart mariées, nées jusque 1925, une seule a été retrouvée. En fait, de science personnelle, nous savons que deux Verceillois un Judéo-Espagnol, un Dodécánésien et trois Verceilloises sont restés au Katanga mais n'ont pas figuré dans nos chiffres de l'annexe XI ; malgré nos recherches, nous n'avons pas trouvé de Sud-Africain dans ce cas, mais bien deux Sud-Africaines, des sœurs, qui toutes deux sont devenues Belges par mariage.

Ceci mis au point, le lecteur a remarqué que les proportions de créoles élisabethvillois restés sur place sont, pour les Judéo-Espagnols, les Verceillois et les Hellènes du Dodécánèse, supérieures nettement à celles de notre paragraphe « natalité, mortalité infantile et créoles » ⁽²⁾. Nous pouvons en conclure que plus de la moitié des créoles élisabethvillois des groupes ethniques judéo-espagnols et verceillois nés avant 1934 sont demeurés au Congo et que pour les Hellènes du Dodécánèse, c'est la quasi-totalité.

⁽¹⁾ Nous n'avons compté comme créoles élisabethvillois que ceux qui figurent aux Annexes VII, VIII et IX.

⁽²⁾ Voir § 11.

CHAPITRE IX

Les mariages à Elisabethville.

§ 23. L'assimilation par mariages des étrangers et des immigrants. (1)

Dans une société bigarrée comme celle des Européens d'Élisabethville, il était intéressant de savoir si les divers groupes ethniques qui la composent, restent imperméables les uns aux autres et si les nouveaux immigrants s'allient avec des familles déjà installées sur place.

Nous disposions à cet égard du Registre aux Actes de Mariage.

Les mariages au Congo peuvent se ranger dans les trois grands types suivants : l'immigrant une fois installé, qui fait venir sa fiancée du pays d'origine ; les veufs ou divorcés qui se remarient ; enfin les « enfants de coloniaux » qui se fiancent sur place et contractent des unions selon le processus le plus courant en Europe.

Pour déterminer qui est « enfant de coloniaux » nous nous sommes inspiré du lieu de naissance s'il est situé au Congo, des extraits d'actes déposés par les parties au moment du mariage, de l'assistance des parents d'un futur. Ces critères reflètent dans l'ensemble la réalité et la marge d'erreur dans notre interprétation doit être minime.

Pour ce qui concerne les notions « Belges », « étrangers », « étrangers d'origines différentes » nous n'avons pas tenu compte de la nationalité proprement dite des

(1) Pour les statistiques analysées dans le présent paragraphe, voir Annexe XII.

futurs, mais de leurs origines ethniques : ainsi les Cypriotes seront tenus pour Grecs et non pour Britanniques, les Israélites rhodiens naturalisés Belges seront rangés parmi les étrangers et dans le groupe israélite, ne seront comptés comme Belges que les Belges de naissance et « chrétiens » dans l'acception large du terme.

Remarquons d'abord, en examinant les chiffres réunis, le nombre relativement élevé des mariages contractés à Elisabethville, 849 : les phénomènes sociaux qu'ils décèlent ne peuvent être tenus pour négligeables.

Si nous observons les chiffres comparés des unions entre Belges, entre Belges et étrangers, entre étrangers et entre étrangers d'origines différentes, nous constatons que 11 % des femmes belges ayant contracté mariage à Elisabethville ont épousé des étrangers, 11,3 % des Belges des étrangères, 20 % des étrangères des Belges, 19,6 % des étrangers des Belges, tandis que 6,5 % des étrangers prenaient femmes parmi des étrangères d'un groupe ethnique différent du leur. Un cinquième des étrangers qui se sont mariés à Elisabethville se sont donc ainsi alliés avec des familles belges d'origine métropolitaine, le quart d'entre eux sont entrés dans une société nouvelle.

Par les mariages, des contacts se sont ainsi établis entre diverses cellules de la population européenne d'Elisabethville.

Si nous analysons l'intervention des « enfants de coloniaux » dans les mariages, nous remarquons que ceux-ci fournissent 28,9 % des futurs dans les unions entre Belges, 20,9 % dans celles entre Belges et étrangères, 33,3 % dans celles entre étrangers et femmes belges, 27,5 % dans celles entre étrangers d'origines différentes et seulement 9,6 % dans celles entre étrangers de même origine.

Un fait nous frappe à la lecture de ces proportions : le faible pourcentage d'« enfants de coloniaux » parmi

les mariages entre étrangers de même origine, preuve que ces « enfants de coloniaux » se dégagent de l'emprise de leur milieu social. Le phénomène présente cependant moins d'ampleur qu'il ne paraît, car si nous recensons les mariages d'« enfants de coloniaux » étrangers, nous en voyons 41 qui se marient en dehors de leurs communautés, contre 43 à l'intérieur de celles-ci. A noter cependant que du côté des Belges d'origine métropolitaine, 279 « enfants de coloniaux » se sont mariés avec des Belges et seulement 36 avec des étrangers. La tendance à l'assimilation de divers groupes étrangers est donc fort nette.

Si nous nous tournons, par contre, du côté des mariages entre immigrants adultes et « enfants de coloniaux », nous nous apercevons que 304 « filles de coloniaux » se sont mariées sur place contre 95 « fils de coloniaux » ; 72 « filles de coloniaux » seulement, soit 23,6 %, ont épousé des « fils de coloniaux ». Notons que ce chiffre de 304 « filles de coloniaux » équivaut à peu près au nombre de « filles de coloniaux » adultes recensées par nous (252 « filles de coloniaux » nées avant 1930), elles sont donc en majorité demeurées sur place. Or, parmi les « enfants de coloniaux », les sexes s'équilibrent chez les adultes (226 « fils de coloniaux » nés avant 1930) : la disproportion relevée dans les mariages contractés à Elisabethville en faveur des « filles de coloniaux » provient d'un phénomène proprement colonial : les « fils de coloniaux » qui émigrent hors frontières à fins d'études ou de service militaire, reviennent dans le pays la plupart du temps mariés avec des Européennes de familles non coloniales, les « filles de coloniaux », elles, contractent en majorité des unions avec des immigrants adultes célibataires. Ce comportement social contribue de son côté à la fixation des immigrants célibataires et à des

contacts d'alliance entre les diverses couches sédimentaires dont est formée la population européenne (1).

Dans les paragraphes qui vont suivre, nous étudierons les mariages contractés à Élisabethville par des Européens avec des métis et Indiens, et ceux des quatre groupes sociaux sur lesquels nous nous sommes déjà étendu : les Israélites, les Italiens chrétiens, les Grecs et les Sud-Africains en y ajoutant une remarque à propos des Portugais.

§ 24. Mariages entre Européens et métis ou Indiens.

Les mariages entre Européens et gens de couleur sont très révélateurs de la mentalité d'une société coloniale.

A Élisabethville, nous avons relevé en 1939 le mariage d'un Goanais et d'une étrangère européenne de langue française ; en 1945 celui d'un Indien et d'une Belge « fille de coloniaux ».

En 1949, celui d'un Belge de race européenne et d'une métisse d'Indien et de noire, ainsi que celui d'un Portugais blanc et d'une mulâtresse. En 1950, deux mariages entre Belges blancs et mulâtresses.

La barrière de couleur dans les mariages avec les Indiens a été franchie il y a une bonne dizaine d'années, pour les mulâtresses, tout récemment, mais il ne s'agit là que de cas isolés.

§ 25. Les mariages d'Israélites. (2)

Les chiffres de notre annexe XIII concernant les mariages entre israélites et entre israélites et chrétiens

(1) A titre anecdotique : c'est en 1936 que se placent les trois premiers mariages à Élisabethville de jeunes filles nées au Katanga : une Belge et une Sud-Africaine nées à Élisabethville, une Italienne à Kambove. En 1943 se forme le premier couple, des Italiens, nés et mariés à Élisabethville, puis, en 1946, un couple semblable de Belges et un de Grecs.

(2) Pour le détail des chiffres synthétisés dans ce paragraphe, voir Annexe XIII.

montrent bien la faible assimilation des membres de ce groupe avec des non-juifs : sur 119 unions nous n'en avons que 10 mixtes.

Dans le détail, il s'agissait de 6 unions entre séphardims et femmes belges, 3 de celles-ci étant « filles de coloniaux » ; d'un séphardim avec une Grecque orthodoxe « fille de coloniaux » et, enfin, de deux Belges chrétiens avec des ashkenazims et d'un Belge, « fils de coloniaux », avec une séphardim. La plupart des cas de mariages mixtes semblent donc dus au fait de jeunes gens élevés sur place. Au point de vue religieux, ces cas d'unions entre juifs et non juifs n'entraînent pas nécessairement la sortie de la communauté par l'époux israélite, certaines chrétiennes ayant pris place à la synagogue.

Il est caractéristique de constater également que le gros des mariages se situe après 1934, l'établissement massif des Judéo-Espagnols du Levant par familles étant relativement récent.

Les chiffres qui ont trait aux mélanges ashkenazims et séphardims indiquent bien l'intégration des premiers dans le groupe de leurs coreligionnaires de la Mer Égée ; quant au comportement des « enfants de coloniaux », ici encore il y a majorité d'alliances entre immigrants adultes et familles déjà établies.

§ 26. Les mariages d'Italiens chrétiens. (1)

En examinant les chiffres de notre annexe XIV, nous remarquons tout de suite que pour 59 mariages entre Italiens, nous en avons 36 où interviennent un allogène ; cette proportion est quintuple de celle des Israélites. Nous observons aussi que l'établissement massif dans la ville est antérieur à celle des Judéo-Espagnols.

(1) Pour le détail des chiffres synthétisés dans le présent paragraphe, voir Annexe XIV.

Serrons de plus près le phénomène des mariages en y examinant l'intervention des « enfants de coloniaux ».

Sur 59 mariages entre Italiens d'origine, 3 ont uni des « enfants de coloniaux », 2 un « fils de coloniaux » et une immigrante adulte, 12 un immigrant adulte et une « fille de coloniaux ».

Sur les 19 mariages italo-belges, 3 furent contractés entre « enfants de coloniaux », pour 9 la future était « fille de coloniaux », pour 2 le futur était « fils de coloniaux ».

Les 10 unions belgo-italiennes en comprennent une d'« enfants de coloniaux » et 4 dont la femme était « fille de coloniaux ».

Les 5 mariages italien-étrangère d'une autre origine comportent une union d'« enfants de coloniaux » et une dont le mari est « fils de coloniaux ».

Pour les deux unions entre un étranger d'une autre origine et une italienne, nous en avons une d'« enfants de coloniaux » et une dont la femme est « fille de coloniaux ».

Ainsi pour 36 mariages mixtes, nous en trouvons 23 où interviennent des « enfants de coloniaux » : l'assimilation à la communauté ambiante se pratique donc surtout par l'intermédiaire des « enfants de coloniaux ».

Sur 22 Italiennes amenées enfants par leurs parents à Elisabethville, 7 ont épousé des allogènes, sur les 12 Italiens fils de résidants, 7 se sont unis avec des femmes d'une autre origine.

Il n'en reste pas moins que ce groupe défend son autonomie.

Remarquons le déséquilibre entre le nombre de « filles de coloniaux » italiennes et de fils, 22 contre 12 : c'est que plusieurs garçons quittent le pays à fins d'études, particulièrement en Belgique, où normalement la plupart épouseront des non-italiennes.

§ 27. Les mariages d'Hellènes chrétiens. (1)

Si nous examinons les chiffres de notre annexe XV, nous remarquons que les Hellènes se marient plus que les israélites avec des allogènes, mais moins que les Italiens.

Le brusque saut des mariages pendant la dernière guerre mondiale a été favorisé par la présence d'un camp de réfugiés grecs dans la région.

Mais analysons l'intervention des « enfants de coloniaux » dans ces mariages. Compte tenu de l'arrivée globale plus récente des Grecs à Élisabethville, nous allons aboutir à la constatation qu'ils s'assimilent plus facilement aux allogènes que les Italiens.

En effet, les 50 unions entre Grecs en comportent 3 entre « enfants de coloniaux » et 2 dont la femme est « fille de coloniaux ».

Les 9 alliances gréco-belges en comprennent deux d'« enfants de coloniaux » et 2 dont le mari était « fils de coloniaux ».

Les 6 mariages belgo-grecs donnent un d'« enfants de coloniaux » et 4 dont l'épouse est « fille de coloniaux ».

Les 4 unions grecs-étrangers d'autres origines en comprennent une d'« enfants de coloniaux » et une dont l'épousée était « fille de coloniaux ».

Dans deux des trois mariages entre étrangers d'une autre origine et Grecques, la future était « fille de coloniaux ».

C'est dire que sur 13 Grecques « filles de coloniaux », 5 seulement ont épousé des Hellènes et que sur 8 Grecs « fils de coloniaux », 3 se sont mariés avec des Hellènes.

Ces proportions sont plus fortes que chez les Italiens.

Le fait est d'autant plus remarquable que, comme les israélites, les Grecs possèdent un ministre du culte sur

(1) Pour le détail des chiffres synthétisés dans le présent paragraphe, voir Annexe XV.

place, des organisations de jeunesse fort vivantes et même une publication (1).

§ 28. Les mariages des Portugais de race européenne.

La constatation du fait que la plupart des jeunes Grecs, élevés dans nos écoles, épousent volontiers des Européens d'une autre origine, nous amène à parler, presque incidemment, des Portugais. Les coloniaux ont, en effet, souvent pris le pli de croire les Grecs et les Portugais, la plupart du temps spécialisés dans le commerce pour Indigènes, comme inassimilables à la communauté belge d'origine métropolitaine du Congo.

Les Hellènes dans l'est de la Colonie et les Portugais dans les régions fluviales se présentent souvent comme des îlots compacts, formant la majorité des colons au milieu de fonctionnaires et employés, la plupart d'autres origines. La situation n'y est donc pas semblable à celle d'Élisabethville. Il est cependant intéressant de savoir si les Portugais de cette localité font bande à part ou s'ils se fondent par mariage avec d'autres catégories de résidants. Le nombre de Portugais à Élisabethville a toujours oscillé autour de la vingtaine, pour atteindre et dépasser la centaine que vers la fin du dernier conflit mondial, attirés par l'appel de main-d'œuvre né de l'effort de guerre. Les individus de cette colonie n'ont donc été jusque vers 1944-45 que des isolés ne représentant que quelques foyers.

Nous ne donnons ici que les mariages se rapportant à ceux d'entre eux qui peuvent être considérés comme Européens, les métissages étant fort anciens chez les Portugais il est difficile de les apercevoir ; il ne s'agit en tous les cas pas de mulâtres.

(1) Dans un autre ordre d'idées, signalons que sur les 6 jeunes Élisabethvillois, anciens du Collège Saint François de Sales, engagés volontaires dans l'aviation et morts en service commandé durant la dernière guerre, 3 étaient d'origine grecque.

Sur 13 mariages où interviennent des Portugais à Elisabethville, nous avons relevé :

- 3 unions entre Portugais ;
- 5 entre Portugais et femmes belges ;
- 1 entre un Belge et une Portugaise ;
- 1 d'un Portugais et d'une mulâtresse belge ;
- 3 de Portugais et d'Européennes étrangères d'une autre origine, à savoir, une Italienne « fille de coloniaux », une Grecque et une Sud-Africaine.

Rappelons que nous avons déjà signalé le mariage d'un Goanais et d'une Suissesse française.

§ 29. Les mariages des Sud-Africains. ⁽¹⁾

Une chose est frappante à la lecture de notre Annexe XVI : le nombre de Sud-Africaines qui ont épousé des coloniaux allogènes. Beaucoup de ces mariages furent conclus à l'occasion de congés ou de passage de coloniaux en Afrique australe.

Cependant, il est un autre type d'unions qui concerne les Sud-Africains qui ont résisté à l'exode des années 30 et se sont incorporés à la société d'Élisabethville.

C'est ainsi que nous devons comprendre en grande partie l'intervention des « enfants de coloniaux » dans ces mariages :

Dans le mariage entre Sud-Africains, la femme est « fille de coloniaux » du Congo.

Pour les 3 unions Sud-Africain-femme Belge, nous en avons deux dont les épousées sont « filles de coloniaux ».

Sur les 18 unions Belge-Sud-Africaine, 3 furent contractées entre « enfants de coloniaux » et dans 5, la femme était « fille de coloniaux ».

Enfin, sur les 7 mariages entre un étranger d'une autre

⁽¹⁾ Pour les chiffres synthétisés dans ce paragraphe, voir Annexe XVI.

origine et une Sud-Africaine, un comprenait un « fils de coloniaux », un autre une « fille de coloniaux ».

La première native d'Élisabethville qui s'y est mariée, en 1936, était une Sud-Africaine et son mari un Belge « fils de coloniaux » ; le ménage réside toujours dans la ville en juillet 1951.

Nous n'avons pas chiffré les Sud-Africaines qui ont épousé des Belges ou d'autres étrangers en Afrique australe, surtout durant la dernière guerre mondiale.

CHAPITRE X

Quelques conclusions.

§ 30.

Nous voici arrivé au terme de notre étude ; elle est loin d'être exhaustive, mais nous espérons avoir mis, cependant, en relief quelques aspects de la population blanche d'Élisabethville sur lesquels les données précises manquaient et qui étaient négligés.

La vie des coloniaux, fort instable, l'influence souvent prépondérante des facteurs économiques, contribuent à faire varier la physionomie de la population européenne congolaise en général et celle, envisagée ici, d'une localité donnée de la Colonie.

En 1951, l'aspect de cette communauté blanche d'Élisabethville est fort différent de ce qu'il fut 10, 20, 30 ou 40 ans plus tôt.

Après avoir été une ville d'hommes célibataires, puis de ménages sans enfants ou séparés de leur progéniture, la capitale katangaise nous révèle un équilibre presque parfait des sexes, une natalité assez favorable et un nombre accru de foyers égayés d'enfants. La pyramide des âges s'est normalisée.

D'un autre côté, la morbidité de la population n'a cessé de s'améliorer, alors que les séjours des habitants dans la cité s'allongeaient.

Les multiples fonctionnaires du début, les aventuriers sans projet fixe, les apprentis-colons caporalisés ont fait place à une répartition plus normale des professions, à la multiplication des entreprises privées et à la collabo-

ration active de nombreuses femmes à la vie économique de l'agglomération.

L'afflux récent d'immigrants a amené une population nouvelle de près de 40 % du total, mais malgré l'instabilité du milieu ambiant, depuis le début d'Élisabethville, des individus se sont stabilisés et la population présente à sa base une série de couches sédimentaires, celle des pionniers, celle de la prospérité des années 20 et qui a résisté au raz de marée de la crise, celle de la lente récupération des années 30.

Ce milieu de base s'est élargi, est fortifié par le maintien ou le retour sur place d'un nombre de plus en plus accru d'« enfants de coloniaux », qui, par leurs mariages avec des coloniaux de fraîche date, contribuent à étoffer leur société.

L'étude de certaines communautés bien spécifiques d'étrangers, nous a prouvé comment se sont créées solidement diverses familles bien originales et qu'elles commencent à prendre contact les unes avec les autres.

Ces divers facteurs nous montrent combien la population européenne d'Élisabethville est devenue typique et que son équilibre interne la garantit assez bien contre certaines conjonctures défavorables.

La prépondérance de l'élément belge s'affirme de plus en plus, certes, la xénophobie est assez peu justifiée au Congo depuis STANLEY et au Katanga depuis STAIRS, mais il est évident que cette belgicisation de la population européenne d'Élisabethville contribue à sa cohésion.

Il n'est pas de notre compétence de déduire des conséquences pratiques de cette étude, mais nous espérons qu'en faisant mieux comprendre un milieu donné, elle ne sera pas inutile.

ANNEXE I

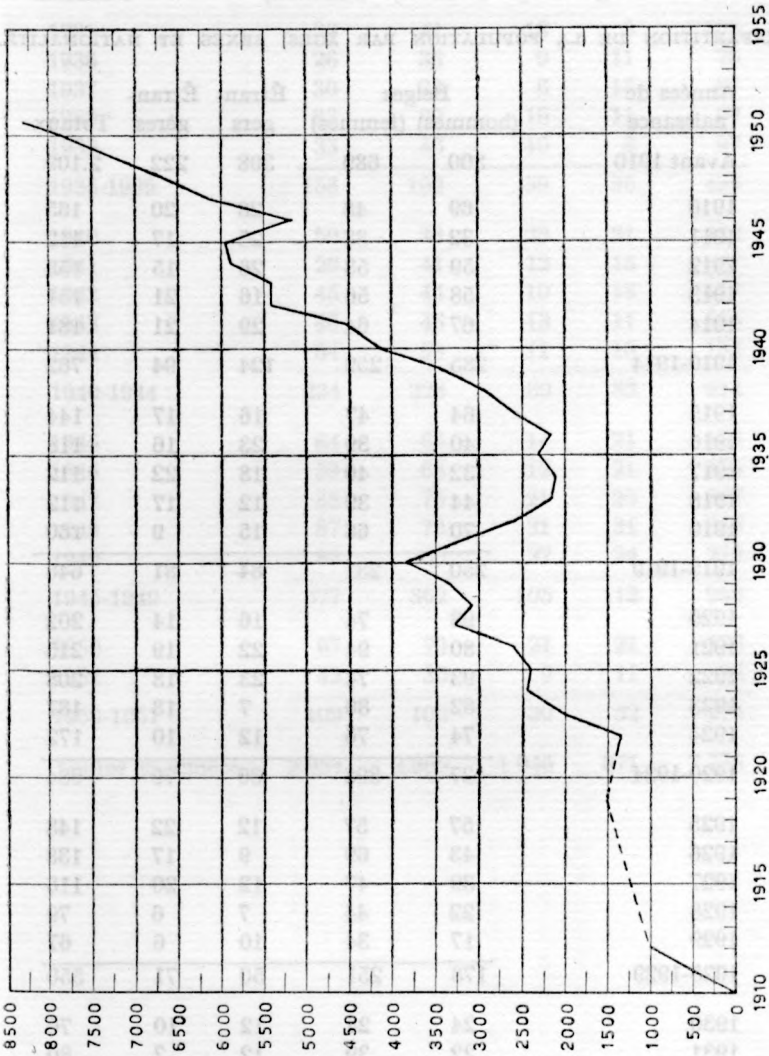


Diagramme démographique de la population blanche.

ANNEXE II

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR ÂGES, SEXES ET NATIONALITÉ.

Années de naissance	Belges		Étran- gers	Étran- gères	Totaux
	(hommes)	(femmes)			
Avant 1910	800	689	398	222	2.109
1910	69	48	28	20	165
1911	32	38	25	17	112
1912	59	53	26	15	153
1913	58	56	16	21	151
1914	67	64	29	21	181
1910-1914	285	259	124	94	762
1915	64	47	16	17	144
1916	40	39	23	16	118
1917	32	40	18	22	112
1918	44	39	12	17	112
1919	70	66	15	9	160
1915-1919	250	231	84	81	646
1920	98	74	16	14	202
1921	80	94	22	19	215
1922	93	74	23	18	208
1923	82	80	7	18	187
1924	74	76	12	10	172
1920-1924	427	398	80	79	984
1925	57	57	12	22	148
1926	43	69	9	17	138
1927	39	47	12	20	118
1928	22	44	7	6	79
1929	17	34	10	6	67
1925-1929	178	251	50	71	550
1930	24	24	12	10	70
1931	22	39	12	7	80
1932	20	31	8	10	69
1933	27	23	10	5	65
1934	27	41	5	9	82
1930-1934	120	158	47	41	366

ANNEXE II (suite)

Années de naissance	Belges		Étran- gers	Étran- gères	Totaux
	(hommes)	(femmes)			
1935	36	41	18	8	103
1936	26	33	9	11	79
1937	30	33	6	18	87
1938	33	39	16	11	99
1939	33	46	10	8	97
1935-1939	158	192	59	56	465
1940	50	38	23	21	132
1941	29	41	12	15	97
1942	45	44	10	18	117
1943	46	46	13	11	116
1944	64	59	11	18	152
1940-1944	234	228	69	83	614
1945	64	64	14	21	163
1946	59	63	12	21	155
1947	85	76	21	25	207
1948	87	79	31	21	218
1949	82	80	27	24	213
1945-1949	377	362	105	112	956
1950	67	73	21	21	182
1951	42	30	9	11	92
1950-1951	109	103	30	32	274
Toutes les années :	2.954	2.865	1.046	871	7.736

ANNEXE III

« ENFANTS DE COLONIAUX » RÉPARTIS PAR SEXES, NATIONALITÉ, LIEU ET DATE DE NAISSANCE.

Ev. = né à Élisabethville ; C. B. = né au Congo belge en dehors d'Élisabethville ; H. C. B. = né en dehors du Congo belge.

Années de naissance	Belges						Étran- gers			Étran- gères			To- taux
	(Hommes)			(Femmes)									
	Ev.	C.B.	H.C.B.	Ev.	C.B.	H.C.B.	Ev.	C.B.	H.C.B.	Ev.	C.B.	H.C.B.	
1910	0	0	4	0	0	4	0	0	2	0	0	2	12
1911	0	0	0	0	0	4	0	0	3	0	0	2	9
1912	0	0	1	0	0	3	0	0	4	0	0	1	9
1913	1	0	3	1	0	3	0	0	1	0	0	1	10
1914	0	1	5	1	0	4	0	1	1	0	0	2	15
1910-14	1	1	13	2	0	18	0	1	11	0	0	8	55
1915	0	1	2	1	1	1	0	0	3	1	0	2	12
1916	2	0	0	1	0	3	1	0	4	0	0	2	13
1917	0	1	1	1	0	5	2	0	4	0	0	1	15
1918	1	0	2	0	0	2	2	0	1	0	0	3	11
1919	0	1	3	1	1	3	1	0	1	0	0	1	12
1915-19	3	3	8	4	2	14	6	0	13	1	0	9	63
1920	1	0	8	0	1	5	1	0	2	0	0	5	23
1921	4	0	4	1	1	7	2	0	5	1	0	2	27
1922	2	0	2	2	1	6	1	1	9	1	0	4	29
1923	2	1	9	1	1	13	0	0	0	1	0	4	32
1924	6	0	12	3	1	7	2	0	5	0	1	5	42
1920-24	15	1	35	7	5	38	6	1	21	3	1	20	153
1925	0	1	4	3	0	10	4	2	5	3	3	4	39
1926	0	2	4	1	2	9	1	1	4	4	0	4	32
1927	0	0	2	5	2	6	3	3	5	2	4	10	42
1928	2	1	5	1	0	7	1	1	3	6	3	0	30
1929	2	0	6	1	0	8	5	0	4	5	3	1	35
1925-29	4	4	21	11	4	40	14	7	21	20	13	19	178
1930	10	4	9	8	1	6	1	4	3	4	1	5	56
1931	3	8	8	7	3	22	4	1	6	2	3	1	68
1932	6	6	8	4	9	18	4	1	3	2	3	5	69
1933	9	5	13	4	1	18	4	3	2	1	1	3	64
1934	5	8	14	8	7	26	1	1	3	3	1	5	82
1930-34	33	31	52	31	21	90	14	10	17	12	9	19	339

ANNEXE III (suite)

Années de naissance	Belges						Étran-			Étran-			To- taux
	(Hommes)			(Femmes)			gers			gères			
	Ev.	C.B.	H.C.B.	Ev.	C.B.	H.C.B.	Ev.	C.B.	H.C.B.	Ev.	C.B.	H.C.B.	
1935	4	8	24	7	9	25	8	4	6	4	1	3	103
1936	6	5	15	9	3	21	1	2	6	4	2	5	79
1937	7	3	20	11	7	15	1	0	5	5	2	11	87
1938	6	6	21	12	9	18	12	0	4	5	1	5	99
1939	14	6	13	11	12	23	4	4	2	2	5	1	97
1935-39	37	28	93	50	40	102	26	10	23	20	11	25	465
1940	18	12	20	14	9	15	12	8	3	7	7	7	132
1941	10	7	12	11	12	18	5	5	2	5	4	6	97
1942	9	10	26	9	7	28	7	2	1	11	1	6	117
1943	11	8	27	13	5	28	6	3	4	9	1	1	116
1944	18	10	36	16	5	38	5	3	3	9	2	7	152
1940-44	66	47	121	63	38	127	35	21	13	41	15	27	614
1945	24	4	36	14	8	42	8	1	5	15	2	4	163
1946	15	4	40	15	10	38	6	2	4	11	2	8	155
1947	29	16	40	26	17	33	12	1	8	18	0	7	207
1948	41	17	29	42	11	26	23	3	5	18	1	2	218
1949	47	16	19	42	9	29	22	2	3	21	0	3	213
1945-49	156	57	164	139	55	168	71	9	25	83	5	24	956
1950	48	3	16	56	9	8	19	0	2	20	0	1	182
mi-1951	38	1	3	30	0	0	9	0	0	11	0	0	92
1950-51	86	4	19	86	9	8	28	0	2	31	0	1	274

ANNEXE IV

NATALITÉ, MORTALITÉ INFANTILE.

N = naissances par années ;
 D = nombre de personnes nées à Élisabethville et y décédées, réparties par années de leurs naissances ;
 M = nombre d'enfants nés en dehors d'Élisabethville et y décédés, répartis par années de naissance. () : parmi eux, créoles congolais ;
 BG = belges de sexe masculin ;
 BF = belges de sexe féminin ;
 EG = étrangers de sexe masculin ;
 EF = étrangères.

Années	BG			BF			EG			EF			TOTAUX		
	N	D	M	N	D	M	N	D	M	N	D	M	N	D	M
1910	0	0	4	0	0	2	1	1	1	0	0	5	1	1	12
1911	2	1	3	3	1	1	0	0	0	0	0	4	5	2	8
1912	5	1	0	6	0	0	2	1	0	4	1	2	17	3	2
1913	3	2	0	3	0	0	5	0	1	6	0	2	17	2	3
1914	7	2	0	4	0	0	7	0	1	4	1	3	22	3	4
1910-14	17	6	7 ⁽¹⁾	16	1	3	15	2	3	14	2	16	62	11	29 ⁽¹⁾
1915	5	0	0	4	2	0	8	2	0	4	0	0	21	4	0
1916	7	0	0	4	1	0	10	2	0	1	1	3	22	4	3
1917	4	2	0	5	0	0	11	1	0	8	2	0	28	5	0
1918	6	2	1	9	1	1	7	1	1	8	1	2	30	5	5
1919	5	0	1	1	1	1	8	1	1	8	3	0	22	5	3
1915-19	27	4	2	23	5	2 ⁽¹⁾	44	7	2	29	7	5	123	23	11 ⁽¹⁾
1920	14	1	0	5	0	2	11	1	1	8	1	0	38	3	3
1921	34	12	1	18	3	0	19	2	0	15	2	0	86	19	1
1922	20	6	1	19	0	0	11	1	0	13	3	2	63	10	3
1923	18	3	1	21	4	1	13	3	2	14	5	0	66	15	4
1924	17	4	0	30	4	3	19	2	0	13	2	0	79	12	3
1920-24	103	26	3 ⁽¹⁾	93	11	6 ⁽²⁾	73	9	3	63	13	2	332	59	14 ⁽³⁾
1925	21	2	0	20	2	1	20	2	1	16	5	0	77	11	2
1926	37	6	0	37	3	1	13	5	0	13	3	0	100	17	1
1927	40	7	0	34	3	1	16	1	0	23	1	1	113	12	2
1928	40	5	0	36	3	0	16	2	1	17	1	1	109	11	2
1929	47	3	0	38	1	1	26	5	0	14	1	1	125	10	2
1925-29	185	23	0	165	12	4 ⁽²⁾	91	15	2 ⁽¹⁾	83	11	3 ⁽¹⁾	524	61	9 ⁽⁴⁾

ANNEXE IV (suite).

Années	BG			BF			EG			EF			TOTAUX		
	N	D	M	N	D	M	N	D	M	N	D	M	N	D	M
1930	54	3	0	47	4	0	9	5	0	19	2	1	129	14	1
1931	38	6	1	36	3	2	22	2	1	17	3	0	113	14	4
1932	39	0	1	31	3	0	8	0	0	12	3	0	90	6	1
1933	27	0	0	24	2	1	12	0	1	12	0	0	75	2	2
1934													70	7	1
1930-34													477	43	9 ⁽²⁾
1935													59	6	0
1936													69	6	1
1937													72	7	4
1938													94	14	0
1939													92	5	0
1935-39													386	38	5 ⁽²⁾
1940													142	12	0
1941													105	9	1
1942													116	14	0
1943													142	11	1
1944													123	6	0
1940-44													628	52	2 ⁽²⁾
1945													135	4	0
1946													125	9	0
1947													385	8	0
1948													242	9	0
1949													261	13	0
1945-49													1148	43	0
1950													234		
mi-1951													± 150		

ANNEXE V

RÉPARTITION DES PROFESSIONS CHEZ LES HOMMES, PAR ANNÉES DE
NAISSANCE, NATIONALITÉS ET CHEZ LES « ENFANTS DE COLONIAUX ».

Belges (tous).

Années de naissance	État	Employés	Particuliers	Divers	Totaux
Avant 1910	151	333	285	31	800
1910-1914	76	137	65	7	285
1915-1919	73	126	45	6	250
1920-1924	100	263	58	6	427
1925-1929	29	113	29	7	178
1930-1932	2	13	18	33	66
Jusque 1929	429	972	482	57	1.940

Belges (« enfants de coloniaux » () : dont créoles).

Avant 1910	0	3	8	0	11
1910-1914	0	7	8	0	15
1915-1919	0	6	8	0	14
1920-1924	7	26	17	1	51
1925-1929	3	21	12	6	42
1930-1932	2	10	17	33	62
Jusque 1929	10 (3)	63 (22)	53 (17)	7 (2)	133

Étrangers (tous)

Avant 1910	4	129	255	10	398
1910-1914	3	59	59	3	124
1915-1919	5	44	32	3	84
1920-1924	5	57	18	0	80
1925-1929	0	28	21	1	50
1930-1932	0	6	8	18	32
Jusque 1929	17	317	385	17	736

Étrangers (« enfants de coloniaux »).

Avant 1910	0	0	5	0	5
1910-1914	0	5	7	0	12
1915-1919	0	9	10	0	19
1920-1924	1	13	14	0	28
1925-1929	0	15	14	0	29
1930-1932	0	2	7	18	27
Jusque 1929	1	42	50	0	93

ANNEXE VI

RÉPARTITION DES PROFESSIONS CHEZ LES FEMMES, PAR ANNÉES DE
 NAISSANCE, NATIONALITÉS ET CHEZ LES « ENFANTS DE COLONIAUX ».

Belges (toutes)					
Années de naissance	État	Em- ployées	Particu- lières	Divers	Totaux
Avant 1910	16	46	55	572	689
1910-1914	2	19	9	229	259
1915-1919	15	7	7	202	231
1920-1924	17	19	5	357	398
1925-1929	7	16	1	227	251
Jusque 1929	57	107	77	1.587	1.828
1930-1932	3	3	2	86	94
Belges (« filles de coloniaux »)					
Jusque 1929	3	8	2	157	170
Étrangères (toutes)					
Avant 1910	1	9	14	198	222
1910-1914	0	9	5	80	94
1915-1919	1	2	3	75	81
1920-1924	0	10	2	67	79
1925-1929	1	4	1	65	71
Jusque 1929	3	34	25	485	547
1930-1932	0	2	0	25	27
Étrangères (« filles de coloniaux »)					
Jusque 1929	1	9	4	68	82
1930-1932	0	2	0	24	26

ANNEXE VII

LES JUDÉO-ESPAGNOLS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE.
RÉPARTITION PAR ÂGES, PROFESSIONS ET SEXES.

Années de naissance	Parti-		Divers	Totaux		Totaux
	Employés	culiers		hommes	femmes	
Avant 1910	16	64	3	83	61	144
1910-1914	17	26	0	43	31	74
1915-1919	9	11	0	20	19	39
1920-1924	17	5	0	22	23	45
1925-1929	8	8	0	16	13	29
1930-1934	3	2	10	15	11	26
1935-1939			13	13	20	33
1940-1944			23	23	36	59
1945-1949			32	32	30	62
1950-1951			9	9	6	15
	70	116	90	276	250	526

RÉSIDENTS ARRIVÉS A ÉLISABETHVILLE AVANT 1921.

Arrivée	Hom-	Fem-	Arrivée	Hom-	Fem-	Arrivée	Hom-	Fem-
	mes	mes		mes	mes		mes	mes
1910	0	0	1914	2	0	1918	0	0
1911	1	0	1915	0	0	1919	0	0
1912	2	0	1916	0	0	1920	4	2
1913	1	0	1917	0	0	1910-1920	10	2

Avant 1910

1910-1914

1915-1919

1920-1924

1925-1929

1930-1934

Jusqu'à 1920

ANNEXE VII (suite)

« ENFANTS DE COLONIAUX » RÉPARTIS PAR SEXES, LIEU ET ANNÉE DE
 NAISSANCE.

Ev. = né à Elisabethville; C. B. = né au Congo belge en dehors d'Éli-
 sabethville; H. C. B = né en dehors du Congo belge.

Années de naissance	Hommes			Femmes			Total
	Ev.	C.B.	H.C.B.	Ev.	C.B.	H.C.B.	
Avant 1910	0	0	3	0	0	1	4
1910-1914	0	0	5	0	0	2	7
1915-1919	1	0	6	0	0	3	10
1920-1924	0	0	14	1	0	5	20
1925-1929	1	0	9	1	0	2	13
1930-1934	4	0	8	3	3	4	22
1935-1939	10	2	1	12	4	4	33
1940-1944	18	5	0	23	9	4	59
1945-1949	27	1	4	28	0	2	62
1950-1951	8	0	1	6	0	0	15
	69	8	51	74	16	27	245

RÉPARTITION PAR PROFESSIONS DES « FILS DE COLONIAUX ».

Années de naissance	Employés	Particuliers	Divers	Total
Avant 1910	0	3	0	3
1910-1914	1	4	0	5
1915-1919	3	4	0	7
1920-1924	10	4	0	14
1925-1929	3	7	0	10
	17	22	0	39

ANNEXE VIII

LES VERCELLOIS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE.

RÉPARTITION PAR ÂGES, PROFESSIONS ET SEXES.

Années de naissance	Em- ployés	Parti- culiers	Divers	To- taux	Hommes Totaux	Femmes Totaux
Avant 1910	23	60	1	84	23	107
1910-1914	7	6	0	13	6	19
1915-1919	6	8	0	14	7	21
1920-1924	7	4	0	11	4	15
1925-1929	4	2	0	6	9	15
1930-1934	0	2	3	5	7	12
1935-1939			5	5	6	11
1940-1944			6	6	8	14
1945-1949			12	12	11	23
1950-1951			4	4	2	6
	47	82	32	160	83	243

RÉSIDENTS ARRIVÉS A ÉLISABETHVILLE AVANT 1921.

Arrivée	Hom- mes	Fem- mes	Arrivée	Hom- mes	Fem- mes	Arrivée	Hom- mes	Fem- mes
1910	1	0	1914	0	0	1918	0	0
1911	0	1	1915	0	0	1919	1	0
1912	0	0	1916	0	0	1920	6	0
1913	2	1	1917	2	2	1910-1920	12	4

ANNEXE VIII (suite)

« ENFANTS DE COLONIAUX » RÉPARTIS PAR SEXES, LIEU ET ANNÉE DE
 NAISSANCE.

Ev. = né à Élisabethville ; C. B. = né au Congo belge en dehors d'Éli-
 sabethville ; H. C. B. = né en dehors du Congo belge.

Années de naissance	Hommes			Femmes			Totaux
	Ev.	C.B.	H.C.B.	Ev.	C.B.	H.C.B.	
Avant 1910	0	0	2	0	0	2	4
1910-1914	0	0	2	0	0	0	2
1915-1919	2	0	2	0	0	1	5
1920-1924	2	0	3	0	0	1	5
1925-1929	0	0	3	3	0	3	9
1930-1934	4	0	0	2	1	4	11
1935-1939	2	0	3	3	1	2	11
1940-1944	4	1	1	3	2	3	14
1945-1949	10	0	2	7	1	3	23
1950-1951	4	0	0	2	0	0	6
	28	1	18	20	5	18	91

RÉPARTITION PAR PROFESSIONS DES « FILS DE COLONIAUX ».

Années de naissance	Employés	Particuliers	Divers	Totaux
Avant 1910	0	2	0	2
1910-1914	1	1	0	2
1915-1919	2	2	0	4
1920-1924	1	4	0	5
1925-1929	2	1	0	3
	6	10	0	16

ANNEXE IX

LES HELLÈNES DU DODÉCANÈSE DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE.

RÉPARTITION PAR ÂGES, PROFESSIONS ET SEXES.

Années de naissance	État	Em-ployés	Parti-culiers	Divers	To-taux	Hommes Totaux	Femmes Totaux
Avant 1910	0	5	7	0	12	6	18
1910-1914	0	3	5	0	8	2	10
1915-1919	1	2	0	0	3	4	7
1920-1924	0	2	2	0	4	3	7
1925-1929	0	2	1	0	3	1	4
1930-1934	0	0	0	1	1	4	5
1935-1939				2	2	2	4
1940-1944				3	3	3	6
1945-1949				4	4	7	11
1950-1951				2	2	2	4
	1	14	15	12	42	34	76

« ENFANTS DE COLONIAUX » RÉPARTIS PAR SEXES, LIEU ET ANNÉE DE NAISSANCE.

Ev. = né à Élisabethville ; C. B. = né au Congo belge en dehors d'Élisabethville ; H. C. B. = né en dehors du Congo belge.

Années de naissance	Hommes			Femmes			Totaux
	Ev.	C.B.	H.C.B.	Ev.	C.B.	H.C.B.	
Avant 1910	0	0	0	0	0	0	0
1910-1914	0	0	0	0	0	1	1
1915-1919	0	0	1	0	0	2	3
1920-1924	1	0	1	0	0	1	3
1925-1929	0	2	0	1	0	0	3
1930-1934	0	1	0	3	0	1	5
1935-1939	0	2	0	0	1	1	4
1940-1944	0	3	0	2	1	0	6
1945-1949	2	2	0	5	2	0	11
1950-1951	2	0	0	2	0	0	4
	5	10	2	13	4	6	40

RÉPARTITION PAR PROFESSIONS DES « FILS DE COLONIAUX ».

Années de naissance	Employés	Particuliers	Divers	Totaux
1915-1919	1	0	0	1
1920-1924	0	2	0	2
1925-1929	2	0	0	2
	3	2	0	5

ANNEXE X

LES SUD-AFRICAINS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE.
RÉPARTITION PAR ÂGES, PROFESSIONS ET SEXES.

Années de naissance	Em- ployés	Parti- culiers	Divers	Totaux	Hommes Femmes	
					Totaux	Totaux
Avant 1910	3	3	0	6	10	16
1910-1914	2	1	0	3	3	6
1915-1919	1	1	0	2	5	7
1920-1924	2	0	0	2	1	3
1925-1929	0	0	0	0	1	1
1930-1934	0	0	0	0	0	0
1935-1939			2	2	0	2
1940-1944			1	1	3	4
1945-1949			1	1	2	3
1950-1951			1	1	1	2
	8	5	5	18	26	44

RÉSIDENTS ARRIVÉS A ÉLISABETHVILLE AVANT 1921.

Arrivée	Hommes	Femmes	Arrivée	Hommes	Femmes
1911	1	0	1914	0	0
1912	0	0	1915	1	1
1913	0	0	1916	2	1

« ENFANTS DE COLONIAUX » RÉPARTIS PAR SEXES, LIEU ET ANNÉE DE
NAISSANCE.

Ev. = né à Élisabethville ; C. B. = né au Congo belge en dehors
d'Élisabethville ; H. C. B. = né en dehors du Congo belge.

Années de naissance	Hommes			Femmes			Totaux
	Ev.	C.B.	H.C.B.	Ev.	C.B.	H.C.B.	
1910-1914	0	0	2	0	0	1	3
1915-1919	0	0	1	0	0	2	3
1920-1924	0	0	0	0	0	1	1
1925-1929	0	0	0	0	0	0	0
1930-1934	0	0	0	0	0	0	0
1935-1939	2	0	0	0	0	0	2
1940-1944	1	0	0	1	0	1	3
1945-1949	0	0	1	2	0	0	3
1950-1951	1	0	0	0	0	1	2
	4	0	4	3	0	6	17

ANNEXE XI

L'ÉMIGRATION DE 1930 ET LES ÉTRANGERS.
CRÉOLES ÉLISABETHVILLOIS RESTÉS SUR PLACE.

N = naissances par classes d'âges ; D = nombre de personnes nées à Elisabethville et y décédées réparties dans les classes d'âges de leurs naissances ; R = créoles nés à Elisabethville, ayant conservé la nationalité étrangère et se trouvant dans la ville en juillet 1951, par classes d'âges de leurs naissances.

Années de naissance	Hommes			Femmes		
	N	D	R	N	D	R
<i>Judéo-Espagnols</i>						
1910-1914	1	0	0	0	0	0
1915-1919	1	0	1	1	1	0
1920-1924	5	0	0	3	1	1
1925-1929	8	1	1	9	1	1
1930-1933	9	1	4	9	1	3
1910-1933	24	2	6	22	4	5
<i>Verceillois</i>						
1910-1914	0	0	0	0	0	0
1915-1919	6	0	2	3	0	0
1920-1924	10	0	2	5	2	0
1925-1929	11	2	0	14	2	3
1930-1933	5	1	4	6	1	2
1910-1933	32	4	8	28	5	5
<i>Hellènes du Dodécanése</i>						
1910-1914	0	0	0	0	0	0
1915-1919	0	0	0	0	0	0
1920-1924	1	0	1	0	0	0
1925-1929	1	0	0	1	0	1
1930-1933	1	0	0	4	0	3
1910-1933	3	0	1	5	0	4
<i>Sud-Africains</i>						
1910-1914	3	0	0	3	0	0
1915-1919	11	1	0	7	3	0
1920-1924	19	4	0	14	5	0
1925-1929	17	4	0	18	2	0
1930-1933	7	0	0	9	2	0
1910-1933	57	9	0	51	12	0

ANNEXE XII

MARIAGES ENTRE BELGES, ENTRE BELGES ET ÉTRANGERS ET ENTRE ÉTRANGERS.

- B-B = mariages entre belges de naissance « chrétiens » ;
- B-E = mariages entre un belge et une femme d'une communauté d'origine étrangère ;
- E-B = mariages entre un homme d'une communauté d'origine étrangère et une belge ;
- e-E = mariages entre personnes de communautés différentes d'origine étrangère ;
- E-E = mariages entre personnes d'une même communauté d'origine étrangère.

Années de mariages	B-B	B-E	E-B	e-E	E-E	Totaux
1910-1914	8	2	0	0	4	14
1915-1919	5	4	1	0	1	11
1920-1924	47	8	2	2	7	66
1925-1929	80	6	10	1	15	112
1930-1934	35	4	2	3	12	56
1935-1939	53	9	4	2	33	101
1940-1944	76	5	4	6	50	141
1945-1949	153	20	30	4	90	297
1950	25	4	7	2	13	51
1910-1950	482	62	60	20	225	849

MARIAGES ENTRE BELGES DE NAISSANCE « CHRÉTIENS ».

- I = immigrants adultes ; C = « enfants de coloniaux » ;
- En premier lieu le futur, en second la future.

Années des mariages	I-I	C-I	I-C	C-C	Totaux
1910-1914	4	0	4	0	8
1915-1919	1	1	3	0	5
1920-1924	35	0	12	0	47
1925-1929	60	3	15	2	80
1930-1934	18	2	15	0	35
1940-1944	19	2	43	12	76
1945-1949	76	4	46	27	153
1950	13	1	6	5	25
1910-1950	246	14	159	53	482

ANNEXE XII (suite)

MARIAGES ENTRE BELGES D'ORIGINE ET FEMMES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE.

Années des mariages	I-I	C-I	I-C	C-C	Totaux
1910-1914	1	0	1	0	2
1915-1919	3	0	1	0	4
1920-1924	8	0	0	0	8
1925-1929	4	1	1	0	6
1930-1934	2	0	2	0	4
1935-1939	5	0	3	1	9
1940-1944	3	0	2	0	5
1945-1949	13	1	3	3	20
1950	1	0	3	0	4
1910-1950	40	2	16	4	62

MARIAGES ENTRE ÉTRANGERS D'ORIGINE ET FEMMES D'ORIGINE BELGE.

Années des mariages	I-I	C-I	I-C	C-C	Totaux
1910-1914	0	0	0	0	0
1915-1919	1	0	0	0	1
1920-1924	1	0	1	0	2
1925-1929	7	0	3	0	10
1930-1934	0	0	2	0	2
1935-1939	3	0	1	0	4
1940-1944	3	0	1	0	4
1945-1949	9	3	12	6	30
1950	2	1	4	0	7
1910-1950	26	4	24	6	60

MARIAGES ENTRE PERSONNES D'ORIGINES ÉTRANGÈRES DIFFÉRENTES.

Années des mariages	I-I	C-I	I-C	C-C	Totaux
1910-1914	0	0	0	0	0
1915-1919	0	0	0	0	0
1920-1924	0	0	2	0	2
1925-1929	0	0	1	0	1
1930-1934	2	0	1	0	3
1935-1939	2	0	0	0	2
1940-1944	4	0	1	1	6
1945-1949	2	0	1	1	4
1950	1	1	0	0	2
1910-1950	11	1	6	2	20

ANNEXE XII (suite)

MARIAGES ENTRE PERSONNES DE MÊME ORIGINE ÉTRANGÈRE.

Années des mariages	I-I	C-I	I-C	C-C	Totaux
1910-1914	3	0	1	0	4
1915-1919	1	0	0	0	1
1920-1924	5	0	2	0	7
1925-1929	12	1	2	0	15
1930-1934	12	0	0	0	12
1935-1939	31	0	2	0	33
1940-1944	42	0	6	2	50
1945-1949	73	1	12	4	90
1950	10	0	2	1	13
1910-1950	189	2	27	7	223

ANNEXE XIII

LES MARIAGES D'ISRAÉLITES.
MARIAGES ENTRE JUIFS ET CHRÉTIENS.

J = israélites ;

B = belges de naissance et chrétiens ;

E = étrangers d'origine et chrétiens ;

En premier lieu le futur, en second la future.

Années des mariages	J-J	J-B	B-J	J-E	E-J
1910-1914	0	0	0	0	0
1915-1919	0	0	0	0	0
1920-1924	0	0	1	0	0
1925-1929	2	1	0	0	0
1930-1934	5	0	0	0	0
1935-1939	19	0	1	0	0
1940-1944	31	0	0	1	0
1945-1949	49	3	1	0	0
1950	3	2	0	0	0
1910-1950	109	6	3	1	0

MARIAGES ENTRE JUIFS.

S = séphardims du Levant de langue espagnole ;

A = ashkenazims d'Europe centrale de langue allemande ;

C = « enfants de coloniaux ».

Années des mariages	S-S	SC-S	S-SC	SC-SC	SC-AC	A-S	A-A
1925-1929	2	0	0	0	0	0	0
1930-1934	5	0	0	0	0	0	0
1935-1939	19	0	0	0	0	0	0
1940-1944	25	0	3	1	0	1	1
1945-1949	40	1	5	0	1	2	0
1950	2	0	1	0	0	0	0
1910-1950	93	1	9	1	1	3	1

ANNEXE XIV

LES MARIAGES D'ITALIENS CHRÉTIENS.

I = italiens chrétiens de langue italienne ;

B = belges de naissance chrétiens ;

E = personnes d'origine étrangère non-italienne chrétienne et non-belge chrétienne.

Années des mariages	I-I	I-B	B-I	I-E	E-I
1910-1914	1	0	0	0	0
1915-1919	1	0	0	0	0
1920-1924	6	1	0	0	0
1925-1929	10	3	0	0	1
1930-1934	1	0	1	2	0
1935-1939	7	2	2	0	0
1940-1944	5	2	1	0	1
1945-1949	14	8	6	2	0
1950	3	3	0	1	0
1910-1950	59	19	10	5	2

ANNEXE XV

LES MARIAGES D'HELLÈNES CHRÉTIENS.

G = grecs, cypriotes, dodécanséniens chrétiens ;

B = belges de naissance chrétiens ;

E = personnes d'origine étrangère non-hellène chrétienne et non-belge chrétienne.

Années des mariages	G-G	G-B	B-G	G-E	E-G
1910-1914	0	0	0	0	0
1915-1919	0	0	0	0	0
1920-1924	0	0	0	1	1
1925-1929	2	0	0	0	0
1930-1934	4	0	0	0	0
1935-1939	5	0	1	0	0
1940-1944	12	2	0	3	2
1945-1949	23	6	4	0	0
1950	4	1	1	0	0
1910-1950	50	9	6	4	3

ANNEXE XVI

LES MARIAGES DES SUD-AFRICAINS.

SA = sud-africains ;

B = belges de naissance chrétiens ;

E = personnes d'origine étrangère non sud-africaine et non-belge chrétienne.

Années des mariages	SA-SA	SA-B	B-SA	SA-E	E-SA
1910-1914	0	0	1	0	0
1915-1919	0	1	4	0	0
1920-1924	0	0	1	0	1
1925-1929	0	0	2	0	0
1930-1934	0	0	2	0	1
1935-1939	0	0	2	0	1
1940-1944	1	0	2	0	2
1945-1949	0	2	4	0	0
1950	0	0	0	0	2
1910-1950	1	3	18	0	7

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. Introduction

§ 1. Introduction	3
§ 2. Documentation dépouillée	4
§ 3. Cadre historique	9

CHAPITRE II. Divers traits d'ensemble.

§ 4. Remarques préliminaires	14
§ 5. La répartition de la population européenne par âges ..	15
§ 6. La proportion des étrangers par rapport à l'ensemble ..	16
§ 7. L'élément féminin	19

CHAPITRE III. Les habitants arrivés à Elisabethville avant 1921

22

CHAPITRE IV. Les enfants de coloniaux.

§ 9. Les adultes « enfants de coloniaux »	25
§ 10. Les créoles	27
§ 11. Natalité, mortalité infantile et créoles	30
§ 12. La population scolaire du Collège Saint-François de Sales	35
§ 13. Les mineurs non « enfants de coloniaux »	40

CHAPITRE V. La population européenne et les mélanges de races à Elisabethville

41

CHAPITRE VI. La répartition de la population par professions.

§ 15. Les professions chez les hommes	45
§ 16. Les professions chez les femmes.	49

CHAPITRE VII. Les étrangers et leurs origines.

§ 17. Justification du présent chapitre	52
§ 18. Les Judéo-Espagnols de Méditerranée Orientale et de nationalité étrangère	54
§ 19. Les Verceillois de nationalité étrangère	58

§ 20. Les Hellènes du Dodécanèse de nationalité étrangère	60
§ 21. Les Sud-Africains de nationalité étrangère	62
CHAPITRE VIII. L'émigration de 1930-1935 et les étrangers	65
CHAPITRE IX. Les mariages à Élisabethville.	
§ 23. L'assimilation par mariages des étrangers et des immigrants	69
§ 24. Mariages entre européens et métis ou Indiens	72
§ 25. Les mariages d'Israélites	72
§ 26. Les mariages d'Italiens chrétiens	73
§ 27. Les mariages d'Hellènes chrétiens	75
§ 28. Les mariages des Portugais de race européenne	76
§ 29. Les mariages des Sud-Africains	77
CHAPITRE X. Quelques conclusions	79

ANNEXES

I. Diagramme démographique de la population blanche	81
II. Répartition de la population par âges, sexes et nationalité	82
III. « Enfants de coloniaux » répartis par sexes, nationalité, lieu et date de naissance	84
IV. Natalité, mortalité infantile	86
V. Répartition des professions chez les hommes	88
VI. Répartition des professions chez les femmes	89
VII. Les Judéo-Espagnols de nationalité étrangère	90
VIII. Les Verceillois de nationalité étrangère	92
IX. Les Hellènes du Dodécanèse de nationalité étrangère	94
X. Les Sud-Africains de nationalité étrangère	95
XI. L'émigration de 1930 et les étrangers. Créoles Élisabethvillois restés sur place	96
XII. Mariages entre Belges, entre Belges et étrangers, et entre étrangers	97
XIII. Les mariages d'israélites	100
XIV. Les mariages d'Italiens chrétiens	101
XV. Les mariages d'Hellènes chrétiens	101
XVI. Les mariages des Sud-Africains	102